

Montpellier

Notre Ville

N°190
DÉCEMBRE 1995

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



10-11-12 novembre :
Près de 50.000 visiteurs sous le chapiteau du 11ème Salon Euromédecine. Une manifestation ouverte aux scolaires et au grand public, avec des temps forts sur le « bien vieillir », les accidents domestiques ou le transfert des technologies médicales.

EURO MEDECINE 95

EXPOSITION GRAND PUBLIC



16 novembre :
Journée d'Accueil des Nouveaux Etudiants : près de 2.500 bacheliers nouvellement inscrits dans les facultés de Montpellier ont pu découvrir la Ville, les services, les associations...



28 octobre :
Un nouvel espace vert inauguré au Coeur de Ville : le Square de l'Hôtel de Sully, restauré par la Ville pour un coût de 350.000 F.



29 Octobre :
Palmarès du Festival du Film Méditerranéen. Plus de 60.000 spectateurs pour cette 17ème édition. Georges Frêche et Henri Talvat avec Ettore Scola hôte d'honneur du Festival



28 octobre : Inauguration de l'Exposition « Tramway » au Mess des Officiers (De g. à d G. Frêche et Yvan Velay, Conseiller Municipal, délégué à la mise en place de la 1ère ligne de Tramway



9 novembre :
Yvan Velay, Christophe Morales et Jean Claude Biau à l'exposition « Les Vélos dans la Ville », présentée à la Maison de l'Environnement jusqu'à fin mars 96.

4 novembre :
1er Corum des Photographes : une manifestation ouverte à tous, professionnels et amateurs.



2 novembre :
Cérémonie militaire au Cimetière Saint-Lazare.

Quelques réponses sur l'avenir du centre historique (Ecusson)*

Le cœur historique de Montpellier fait l'objet de vastes travaux de rénovation depuis une quinzaine d'années. La ville a-t-elle aujourd'hui acquis sa physionomie définitive ?

G.F. : Depuis quinze ans, nous avons lifté une grande partie des places de l'Ecusson, refait tous les jardins, enlevé tous les fils électriques. Le ravalement des façades n'est pas achevé. Il doit en rester 40%, mais je ne presse pas les choses, car il faudrait alors faire appel à tous les façadiers du Sud de la France et je préfère employer ceux du District de Montpellier. Ce sera terminé d'ici quatre ou cinq ans. Parmi les monuments, il reste à restaurer une beauté à l'Arc de Triomphe, mais il est souhaitable d'attendre la fin des travaux du tramway. En outre, à partir du budget 1997, nous nous attaquerons à la Caserne Grossetti, qui deviendra une maison des jeux à l'exception des jeux d'argent. Ce sera une première en France. L'idée est de créer un lieu convivial en centre ville, une vaste maison d'accueil pour les nouveaux Montpellierains. Outre une cafétéria avec terrasse, l'intérieur sera aménagé en salles de jeux et des moniteurs bénévoles pourront initier les gens aux échecs, aux dames, à des jeux africains, indiens, aztèques... Enfin, l'aménagement de la rue de la Loge sera achevé au printemps prochain. Nous allons installer une place avec une fontaine au croisement de la rue de la Loge, de la Grand'Rue Jean-Moulin et de la rue Jacques-Coeur. Ce sera une halte agréable entre la Comédie et la place Jean-Jaurès, un lieu plus intimiste.

Montpellier est-elle aujourd'hui suffisamment équipée en lieux culturels ?

G.F. : Montpellier est dans le peloton de tête des villes les plus culturelles en France. Nous sommes déjà très équipés, mais nous continuons dans ce sens, avec le très grand chantier de déménagement de la bibliothèque et des archives municipales. En 1999, Montpellier aura une bibliothèque digne de la Ville et de ses 70.000 étudiants, de 15.000 à 18.000 m² au lieu de 5.000 aujourd'hui. Les bâtiments libérés seront affectés au Musée Fabre, dont la superficie va ainsi presque doubler. Cette extension permettra de présenter des collections actuellement dans les soutes et que l'on voit rarement, ainsi que d'aménager des salles d'art contemporain. Il y a également une chose à laquelle je tiens beaucoup, c'est la récupération de l'hôtel Cambacérès, place de la Canourgue, qui est l'ancien Hôtel de Ville. Les magistrats qui l'occupent déménageront à l'automne 96, lorsque la cité judiciaire sera en place. Notre projet est d'y faire un musée. Il y a plusieurs solutions, mais je pense, par exemple, qu'il pourrait devenir un magnifique musée du dessin, avec des pièces provenant du Musée Fabre, qui ne sont pas montrées, et du Musée d'Alger, si la Faculté de Médecine accepte.

Quel regard portez-vous sur l'offre commerciale du centre ville et sur son évolution ?

G.F. : Tout d'abord, il faut souligner que le Maire ne dispose pas de moyens importants en matière de commerce. Mais j'ai noté un élément très positif : l'apparition des nouveaux commerçants. Je veux dire par là que les « pleumichiers » sont moins nombreux. Vous savez, ceux qui pensent toujours que c'est de la faute des autres et qui ne savent pas accueillir les clients. Les nouveaux commerçants, eux, ouvrent des boutiques sympathiques, avenantes, soignent la qualité et, surtout, se prennent en main et mettent en place des animations. La solution est là. Un centre ville doit être un lieu de fêtes toute l'année. La fête de la musique, de la châtaigne, du vin nouveau... Il faut inventer tous les moyens pour que les gens prennent l'habitude d'aller en ville et qu'il s'y passe toujours quelque chose. La population ne veut plus bronzer idiot, elle ne veut pas non plus se promener idiot. S'il s'agit de faire des courses à la va-vite, chacun préfère les grandes surfaces.

Près des trois quarts des Montpellierains affirment pourtant ne pas fréquenter le centre ville...

G.F. : Il faut voir le bon côté des choses. L'expansion de Montpellier est récente, puisque la date de l'arrivée des rapatriés, il y a un peu moins de quarante ans. Le problème est qu'à l'époque, le commerce, c'était le centre. Dans une ville de 220.000 habitants, avec 70.000 étudiants, ce n'est pas possible. Il est évident qu'il existe un commerce de proximité et que, lorsque la ville s'agrandit, le commerce va lui aussi dans les quartiers. On ne peut pas considérer que c'est un malheur. Cela dit, parmi les 75% qui ne viennent pas en centre ville, il est vrai que la plupart fréquente les grandes surfaces. La meilleure façon d'aider le commerce du centre ville, c'est donc l'installation du tramway... Il existe une statistique vitale, celle de la proportion de la surface disponible pour la circulation et le stationnement de surface en centre ville. Dans les villes de plus de 100.000 habitants, elle s'élève en moyenne à 15%. A Montpellier, elle est de 7%. Donc, dans l'hyper-centre, il n'y a pratiquement pas de place pour le stationnement de surface. Restent les stationnements souterrains, chers et donc dissuasifs. La solution est à l'évidence un tramway et des parkings d'échange gratuits, tout au long de la ligne. Les gens pourront venir de n'importe où pour faire leurs courses en ville, en s'arrêtant dans ces parkings et en évitant les embouteillages.

Les commerçants craignent pourtant que, pendant les travaux du tramway, les consommateurs prennent l'habitude de faire leurs courses en périphérie et ne reviennent plus ensuite en centre ville...

G.F. : C'est vrai, il y a quelques inconvénients pendant la durée des travaux, mais cela concerne des secteurs limités. En fait, le seul passage délicat est celui du Jeu de Paume. Ailleurs, comme on utilise les voies de bus en site propre, il n'y a pas de problème. Pour le boulevard du Jeu de Paume, nous mettrons en place une commission mixte, comme à Nantes, regroupant la CCI, la Ville et des arbitres impartiaux, afin de fixer les indemnités destinées aux commerçants qui auront quelques difficultés. Dans l'enquête d'outil public qui aura lieu en mars-avril, nous laisserons deux options de tracé, soit l'axe Jeu de Paume-République, soit l'axe Foch-Loge-Maguelone. La population se prononcera. Pour ma part, je suis favorable au premier choix, car il permet d'élargir le centre ville commercial, en créant un axe central, tout en irriguant deux axes parallèles. C'est un choix stratégique qui permet d'englober tout le commerce du centre ville dans un quadrilatère, à moins de 200 mètres du tramway.

Quels sont les autres avantages du tramway pour les Montpellierains ?

G.F. : Je constate qu'à Toulouse, Nantes ou Strasbourg, les gens utilisent beaucoup le VAL ou le tramway. C'est un mode de transport insonore, sans vibration, écologique, au même prix que le bus et beaucoup plus rapide que lui. Les temps de trajet seront diminués par deux. En outre, une rame de tramway permet de transporter 250 personnes, soit l'équivalent de trois autobus, donc trois chauffeurs. Avec le tramway, on emploie un chauffeur, un deuxième devient contrôleur, ce qui renforce la sécurité, tandis que le troisième peut être affecté à d'autres lignes de bus. Car l'un des effets du tramway est d'aboutir à la refonte des lignes de bus autour de Montpellier. Le second effet, c'est la modification du plan de circulation. Le nouveau plan de circulation sera mis en place en janvier à septembre 1997, avant les travaux, qui commenceront en mai 97. A cette date, on ne pourra plus tourner autour de l'Ecusson. On y viendra pour se garer et faire ses emplettes.

Quand vous avez un peu de temps libre, quels quartiers parcourez-vous le plus volontiers ?

G.F. : Je ne peux pas vous le dire... Simplement, je suis bien à Montpellier. C'est un mariage d'amour, car j'ai passé mon enfance à Toulouse. Nous ne sommes pas le nombril du monde, mais on est quand même singulièrement bien ici.

* Cette interview a été publiée dans « Marie-Claire » (L'anguedoc-Roussillon) de décembre 1995.



En Couverture : « LA FUITE EN EGYPTE » - CARDI Ludovico (dit CIGOLI) - Musée FABRE Montpellier

VACANCES NOËL

L'UCFV propose de nombreux séjours de neige pour enfants et adolescents pour les vacances de Noël. Demandez le catalogue gratuit
U.F.C.V. 67 04 38 15

CENTRE HISTORIQUE

Visitez le centre historique avec l'Office du Tourisme, tous les mercredis et samedis à 15h.
R.V. Le Triangle Bas
Tél : 67 58 67 58

ANTIGONE DE L'ARTISANAT

L'Antigone de l'Artisanat se tiendra les 15, 16 et 17 décembre. Nombreux artisans et animations. Une foule d'idées pour ses cadeaux de Noël.
Tél : 67 17 67 17

EMPLOIS FAMILIAUX

Une association agréée «A votre Service» vous propose des aides ménagères, gardes d'enfants et de personnes âgées, personnes pour petit jardinage et soutien scolaire.
Tél : 67 40 16 05

J.A.M

Concert des élèves du JAM : Les classes d'ensemble et les grandes formations.
J.A.M. - Jazz Action
100 rue Ferdinand de Lesseps
Entrée gratuite

COUTURE

Faites des économies en vous habillant vous-même ! Cours de Coupe-Couture à la Maison Pour Tous l'Escoutaire
Tél : 67 65 32 70

EXPO

Exposition de peintures par «Le Groupe des 7» du 9 au 16 décembre de 15h à 19h à l'Art Quotidien, 39 rue de la Figarasse.
Tél : 67 27 55 05

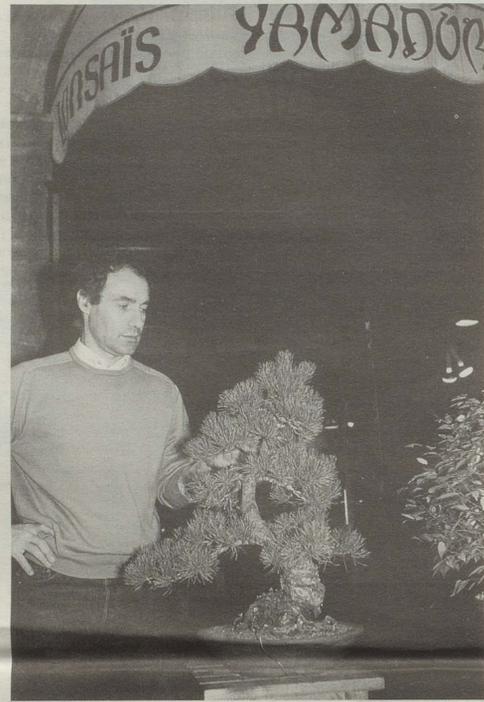
PRESTA'COURSES

Un jeune homme plein d'initiatives fait vos courses à votre place dans le magasin de votre choix
Tél : 67 60 35 49
De 12h à 15h
Livraison de 9h à 12h et de 15h à 20h

PORTRAIT

Gilbert Labride
Le berger des arbres

Depuis 1985, Gilbert Labride exerce sa passion du bonsaï (littéralement en japonais : "arbre en pot") entre les vitrines de son magnifique commerce de la rue du Collège, et les cours qu'il dispense -tous les deuxième et quatrième vendredi du mois- aux quelques quarante adhérents du "Bonsaï Club de Montpellier". "L'Association est née en 1988, à la demande de nombreux passionnés isolés qui souhaitaient mettre leur expérience en commun". Il faut savoir que la "science" du Bonsaï est relativement récente sous nos latitudes et qu'il existe peu de livres permettant de se documenter. "En France, les premiers bonsaïs ont été présentés en 1898, lors de la Foire Universelle de Paris. Les collections recoupaient alors le goût en vogue à l'époque pour l'Orient et les jardins japonais, comme en témoignent les créations d'Albert Kahn. Ce n'est pourtant qu'après la Deuxième Guerre Mondiale et la Guerre du Pacifique, que les américains ont popularisé à l'extrême, d'abord en Angleterre, puis finalement en France, cet art de la sculpture végétale..." Pour Gilbert Labride, la culture du Bonsaï est en effet un art à part entière, qui suscite un large éventail de connaissances, un don prononcé pour l'observation de la nature et des capacités de création certaines. "Le Bonsaï est une façon de responsabiliser l'individu à l'environnement naturel. L'arbre devient une sculpture vivante qui



évolue selon l'expression personnelle de chacun, mais aussi selon les qualités inhérentes à l'espèce. L'amateur est sans arrêt renvoyé à l'élément d'origine. C'est un art accessible à tous. La formation dispensée au sein de l'association est ouverte aux passionnés confirmés comme aux néophytes. On y apprend les rudiments indispensables en horticulture et botanique, on étudie la terre, les engrais, mais aussi la taille, les formes, les céramiques, etc..." Affilié à la Fédération Française du Bonsaï, le Club de Montpellier participe également à des visites de pépinières, des expositions ou des bourses d'échange (comme celle organisée le 15 décembre prochain). Les cours ont lieu à la Salle Pierre Azéma, au 17, rue André Malraux, dans le Quartier de la Pompignane.
Renseignements :
Bonsaï Club de Montpellier
Tél : 67 52 84 52

ÉVÈNEMENT

La C.G.T. a 100 ans



Trois questions à Jean-Pierre Andral, secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de l'Hérault et du Comité Régional.

Qu'est-ce que la CGT commémore exactement cette année ?

Il ne s'agit pas d'une commémoration en ce sens que nous ne nous contentons pas de nous tourner vers le passé. Les 100 ans de la CGT, c'est un événement historique. A la lumière de cet événement, nous voulons mesurer d'où l'on vient, mais surtout mieux voir où l'on se situe aujourd'hui, et comment éclairer l'avenir. La création de la CGT, c'est l'arrivée d'un syndicat unique confédéré. C'est un outil très important. Les salariés avaient été capables de se fédérer pour se défendre face au patronat. Ils se rassemblaient dans une action commune en dépassant leurs

dépassements nos divers clivages. C'est ce vers quoi nous tendons.

Montpellier a-t-elle une place particulière dans cet événement historique ?

La Confédération Générale du Travail est née au Congrès de Limoges de 1895. Mais, c'est à Montpellier, au congrès de 1902 qu'elle trouvera son unité, son organisation durable. Au congrès de Limoges, les délégués de 28 fédérations d'industrie ou de métiers, de 18 Bourses du Travail et 126 syndicats non fédérés signent la naissance de la CGT. Il s'agit d'un événement de grande portée que chacun peut mesurer cent ans après, tant la CGT a pesé et pèse encore sur les évolutions de la société française. Le souci de l'unité revendiquée a été plus fort que les divisions. Cette unité a été consacrée au VII^e

me congrès de Montpellier. Il représente la seconde naissance de la CGT par l'intégration de la Fédération des Bourses du Travail dans la Confédération. Sa tenue à Montpellier est la reconnaissance du rôle de la Bourse du Travail joué par cette ville, et de son secrétaire Louis Niel, dans la réalisation de l'unité syndicale, en même temps qu'elle témoigne du désir d'implanter le syndicalisme en milieu viticole. C'est au congrès de Montpellier que sont nées les Unions Locales et les Unions Départementales, héritage de l'implantation des Bourses au plus près des travailleurs dans les localités. C'est également à Montpellier que le principe du syndicalisme agricole a été posé.

Quels sont les chevaux de bataille de la CGT aujourd'hui ?

Ils tournent autour de 3 thèmes : Le problème de l'emploi, bien évidemment avec tout ce qui s'y rattache : la solidarité, le pouvoir d'achat, la précarité, la flexibilité, la réduction du temps de travail avec un accent particulier pour l'emploi des jeunes. C'est un vrai problème de société. Le deuxième axe, la protection sociale, plus d'actualité que jamais, et qui structure toute la vie de l'individu de la naissance à la mort. Enfin, le service public qu'il faut défendre à tout prix. L'accès au service public, c'est un facteur d'égalité et de solidarité qui permet aux gens d'être des usagers et non des clients.

ASSOCIATIONS

Des professeurs au chevet des enfants malades

Grâce à la générosité d'enseignants bénévoles, des enfants privés d'école par l'accident ou la maladie peuvent poursuivre leur scolarité.



Quand le verdict est tombé, personne ne s'y attendait. Thomas semblait en pleine forme. Mais voilà qu'une maladie au nom compliqué l'obligeait à une immobilisation absolue pendant plusieurs semaines. Coup dur pour l'adolescent qui était sur le point de faire sa rentrée au collège en classe de troisième. Coup dur aussi pour sa maman qui travaille et élève seule ses enfants : "J'ai essayé de faire face à la situation, je ne voulais pas que Thomas perde son année scolaire à s'abriter devant la télévision. J'ai tenté de lui faire faire de l'anglais, de l'allemand. Mais c'était très stressant". Elle était sur le point de craquer quand des responsables du collège lui ont suggéré de faire appel à l'Association pour l'Enseignement aux Malades et Accidentés (A.P.E.M.A.). En 48 heures, tout

se met en place. Six professeurs, un par matière principale, se relaient au chevet de Thomas et le font travailler pour sa plus grande satisfaction : "ça m'a évité de tourner en rond et ça m'a permis de me rattraper. J'ai même pris de l'avance en maths. Avec les profs, ça s'est bien passé. Ils étaient sympathiques et toujours fidèles au rendez-vous. Mais au bout de 3 ou 4 heures par jour, j'étais fatigué. Il faut être beaucoup plus attentif en cours particulier qu'en classe !" L'APEMA, créée en 1985, fonctionne à l'aide d'enseignants bénévoles, retraités ou en activité. Elle intervient auprès des enfants malades ou accidentés, du C.P. à la terminale, à l'hôpital ou à domicile. La structure très souple permet de s'adapter à chaque cas particulier et d'intervenir très vite. Les cours sont gratuits. Seule une adhésion (100

F) à l'association est demandée aux familles. A Montpellier l'année dernière, 65 élèves ont bénéficié des cours, dispensés par 192 enseignants comptabilisant 1818 heures de cours. Si vous avez un enfant malade pour une durée devant dépasser 3 semaines, l'APEMA est là pour vous aider. Et, si vous êtes aptes à enseigner, professeurs en activité ou à la retraite, ingénieurs, universitaires, étudiants.... offrez un peu de votre temps et faites vous connaître auprès de l'association.
APEMA
156, Rue du Clos de la Cerisaie
34000 Montpellier
Tél 67 45 25 29
ou 67 72 21 44

Depuis 1993, Raymonde et Anne Marie proposent aux gens qui ne peuvent se déplacer seuls de les conduire pour leurs démarches ou leurs loisirs

Au départ de "SOS handicap - face à l'imprévu", deux Montpelliéraines au chômage, Raymonde et Anne-Marie, qui décident de réunir leurs idées et leurs forces pour créer une entreprise : "On a tout imaginé, un bar à vin, les fleurs, les chiens...". Finalement, leur goût des contacts et des relations humaines, l'envie de rendre service aux gens seuls ou en difficulté l'emporteront. "SOS handicap - face à l'imprévu" créé en 1993, est une association au service de personnes qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas ou plus se déplacer seules : une petite fille dont les parents travaillent tard et qu'il faut aller chercher le soir au sport ; un jeune homme aveugle qui ne peut rentrer seul chez lui après ses cours du soir ; une dame âgée qui va voir son mari dans une maison de retraite ; des personnes âgées, handicapées qui ne peuvent bénéficier d'un véhicule sanitaire... Ils sont nombreux, ces Montpelliérains qui ont besoin de quelqu'un pour les conduire chez le médecin, le kiné, le coiffeur, au supermarché ou tout simplement pour faire du lèche-vitrines en centre ville, ou quelques pas dans un parc. Anne-Marie et Raymonde se mettent à leur

SOS Handicap face à l'imprévu



"SOS face à l'imprévu"
1312, rue de Fontcouvert
34070 Montpellier
Tél : 67 42 06 96

service : "ce n'est pas vraiment un métier mais cela nous plaît. La plupart des gens sont heureux de nous voir. Ils nous appellent par nos prénoms, nous embrassent. On fait presque partie de la famille. On est complètement disponible et on va bien au-delà du simple service rendu. Cela nous prend beaucoup de temps, mais quand on aime, on ne compte pas !" L'association fonctionne avec 4 bénévoles qui assure le transport dans des véhicules personnels. L'adhésion à l'association coûte 100 F et une participation aux frais d'essence est demandée pour chaque course. A ce jour, une quinzaine de personnes font régulièrement appel à Anne-Marie et Raymonde par nécessité matérielle, mais aussi pour l'indéniable bouffée de bonne humeur et de générosité qu'elles apportent avec elles.

ADOS

Tous les mercredis de 14 à 18h pour les 10/13 ans activités à la MPT Joseph Ricôme : moto, basket, jeu interactif, sorties...
Tél : 67 58 71 96

DANSE SPORTIVE

2ème Grand National de Montpellier de danse sportive le samedi 16 décembre à 20h au Palais des Sports Pierre de Coubertin.

«ENFANTS DE LA RUE»

Une exposition UNESCO qui se tient au Centre Epidaure au Parc Euroméditerranéen jusqu'au 31 janvier 1996
Tél : 67 61 30 00

MAISON POUR TOUS SAINT-EXUPÉRY

Diverses activités pour tous : danse, judo, tennis, musique, piano, langues.
Tél : 67 47 30 90

MAISON POUR TOUS JACQUES PRÉVERT

Cours de gymnastique adultes et danse enfants.
Tél : 67 04 23 10

MARKETON

Un grand succès pour le Marketon 95 : 366 participants 1854 entreprises visitées 451 promesses d'emploi (401 d'ici un an et 50 d'ici deux ans)

PERCUSSIONS ET DANSES AFRICAINES

L'Association Etudiants Musiciens d'Afrique et des Antilles organise des cours de percussions et de danses africaines.
Tél : 67 04 51 78

ETOURNEAUX

Du 13 au 18 Novembre s'est déroulée une opération de lutte contre les étourneaux dans les secteurs arborés de la Ville. Ces oiseaux qui causent de nombreux dégâts sur les arbres et des désagréments pour les riverains ont été chassés par une méthode inoffensive : diffusion d'une bande sonore (cri du prédateur ou d'étourneaux en détresse) et lancement de fusées en direction des arbres leur servant de dortoirs.

Les rues du Centre Ville vont enfin respirer

Montpellier est une ville qui bouge ! Chaque jour près de 200 000 voitures pénètrent en ville. L'espace réservé à la circulation et au stationnement devient de plus en plus rare.

Pour ne pas aboutir à une situation de blocage et d'asphyxie du centre ville il fallait prendre des mesures en matière de stationnement :

- création de nouvelles zones payantes à longue durée,
- extension de la zone payante à courte durée. L'objectif est de débarrasser le cœur de ville des voitures-ventouses, qui dès huit heures du matin occupent la voirie à 140%, de permettre une meilleure rotation des véhicules stationnés, et de faciliter le stationnement des résidents.

Pour ne pas pénaliser les résidents des zones payantes une carte oxygène "spécial résident" permet à tous les habitants du centre ville de bénéficier de tarifs préférentiels.

Ces mesures s'inscrivent dans une politique générale de circulation mise en place par le District avec la SMTU pour développer les transports en commun :

- création d'axe prioritaire, développement des lignes et des fréquences,
 - création de nouveaux services (Petibus, bus de nuit) tarification sociale attractive.
- Pour préparer l'avenir et développer l'écomobilité, le District de Montpellier a décidé, lors du Conseil du 17 juillet 1995 de mettre en place un réseau de Tramway performant qui offrira à tous un nouveau mode de transport en commun rapide, sûr et écologique.

SERVICE PUBLIC

Avec la carte oxygène plus besoin de monnaie pour payer son parking

C'est un porte monnaie magnétique que vous alimentez par chargement, c'est-à-dire en y créditant une somme d'argent qui peut aller de 50 à 1000 F. Elle est utilisable sur tous les horodateurs de la ville. Vous n'avez plus besoin de monnaie pour payer votre parking.

Cette carte peut également servir à acheter des tickets de bus aux distributeurs automatiques de la SMTU. Elle permet encore de régler le parking du Corum (à la caisse automatique destinée au règlement par carte), et bientôt le parking de la piscine Olympique.

Pour verser de l'argent sur votre carte, vous avez deux solutions :

- * soit venir au bureau SMTU stationnement rue Jules Ferry. Là vous pouvez charger jusqu'à 999 F en réglant par chèque.
 - * soit effectuer vous même votre chargement à partir d'un horodateur (jusqu'à 200 F)
- La carte oxygène est disponible gratuitement au bureau SMTU stationnement rue Jules Ferry.

La nouvelle carte oxygène vous offre 1/4 d'heure de parking gratuit par jour

Avec ce journal une nouvelle carte oxygène vous est offerte. Elle vous fait bénéficier d'1/4 d'heure



de parking gratuit par jour. Elle peut donc vous faire économiser jusqu'à 530 F par an sur la zone tarif jaune (courte durée) et jusqu'à 378 F par an en zone orange (longue durée).

Cette nouvelle carte est, comme les anciennes, rechargeable, et peut être utilisée comme un porte-monnaie magnétique pour payer certains droits de stationnement et de transports.

Une carte oxygène spéciale résident

Les personnes habitant dans le centre ville où le stationnement est payant peuvent obtenir une carte oxygène résident. Avec cette carte les résidents bénéficient d'une réduction importante sur les tarifs de stationnement dans leur quartier pour la journée ou la demi-journée. Une nouveauté depuis septembre pour les résidents en zone jaune : pour eux les tarifs ont baissé. Ils paient désormais le même tarif que les habitants de la zone orange soit, 5F les 4 heures (au lieu de 8 F), et 10 F les 8 heures c'est à dire la journée, au lieu de 16 F).

La carte oxygène résident permet de se garer près de chez soi à un prix réduit. Mais elle peut servir également comme les autres cartes oxygène à régler le stationnement dans tous les horodateurs de la ville (au tarif normal) au parking du Corum, ou à acheter des tickets de bus dans les distributeurs automatiques. Elle offre également 1/4 d'heure de parking gratuit par jour.



La carte oxygène résident est gratuite. Pour l'obtenir il faut se présenter au bureau SMTU stationnement de la rue Jules Ferry, muni d'une carte grise et du justificatif de taxe d'habitation. A partir de sa date de délivrance, elle est valable un an. Elle se charge dans mêmes conditions que la carte oxygène (par chèque rue Jules Ferry ou par monnaie aux horodateurs).



Michel Bresson

Les Rendez-vous de l'horloge

la fabrique Odobey-Cadet. Il y avait toute une légende qui entourait son mécanisme, la difficulté de son entretien. Je n'ai pourtant jamais eu de problèmes. Il faut dire que je viens toutes les semaines remonter les poids, et je procède aussi à un graissage régulier tous les quinze jours. Elle est équipée de trois cloches, de poids pesant 2 à 300 kilos qui nécessitent pour les remonter près de 300 tours de manivelle et d'une tige pendulaire en sapin vernis, qui permet d'éviter les effets de dilatation provoqués par les variations de température...

Michel Bresson s'occupe aussi de l'Horloge Rectiligne du Musée Fabre, de l'Horloge de l'Ecole Jeanne d'Arc et du carillon de l'Enclous Saint-François "un magnifique ensemble de 28 cloches dont la plus grosse pèse près d'une tonne cinq...". Il travaille aussi beaucoup pour les particuliers et les

horloges d'appartement... "Ma formation de compagnon me permet de travailler à la fois sur la micro-mécanique comme sur le monumental..." Issu d'une famille de soyeux des Cévennes, Michel Bresson a suivi, en effet, pendant quatre ans les cours de l'Ecole d'Horlogerie d'Anet. Après son tour de France des Compagnons, des travaux de restauration à Versailles et Lyon, il a décidé de se mettre à son compte et de redescendre sur la région. Sa carte de visite donne la mesure de l'évolution du métier d'horloger. "Aujourd'hui, on ne peut plus se permettre d'être spécialiste. Il faut savoir faire du taillage de roues et de pignons, de la restauration d'automates, de boîtes à musique, de tournebroches ou de la restauration de patine de bronze, travailler en micro-mécanique pour la médecine ou intervenir sur les horloges astronomiques de la Cathédrale de Lyon ou de Strasbourg..."

PORTRAIT

Montpellier solidaire de sa jeunesse



La PAIO



"Place aux sports"



Espace Montpellier Jeunesse

SOLIDARITÉ



S'informer



Sortir



Carte été jeunes

La crise qui dure depuis des années frappe de plein fouet les jeunes. Ceux-ci aspirent à la dignité d'un emploi stable. La Ville n'a aucune compétence pour créer des emplois. Mais, Montpellier ne peut baisser les bras face au désarroi de la jeunesse.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale, elle a mis en place une série de mesures qui permettent d'aider les jeunes : le Fonds d'Aide aux Jeunes qui favorise l'insertion professionnelle et sociale dans les domaines du logement, des transports, de la formation, de la santé ; des actions logement pour permettre aux jeunes d'accéder à un logement autonome ou de s'y maintenir ; des actions mises en place dans le

cadre du Conseil Municipal de Prévention. La solidarité avec la jeunesse, c'est aussi l'ouverture à des prix très modiques, voire gratuitement, des équipements sportifs, culturels et de loisirs ; C'est l'opération « Carte Eté Jeunes » qui permet à tous les jeunes Montpelliérains de 15 à 25 ans de pratiquer ou de découvrir de nouvelles activités pendant les vacances ; C'est la bourse initiative Jeunes qui apporte un soutien financier à des projets originaux conçus par les jeunes.

En cette période hivernale, la solidarité c'est aussi le renforcement du partenariat avec les associations caritatives pour répondre à tous les problèmes d'urgence sociale : aide alimentaire, vestimentaire, hébergements d'urgence, écoute sociale.

Montpellier solidaire de sa jeunesse, plus que jamais !

PLACE AU SPORT

Nombreuses animations gratuites tout au long de l'année dans les quartiers (escalade, musculation, rugby, hand-ball, volley-ball...)

Droit d'entrée pour les activités en piscines et participation aux frais de transport pour les sorties en pleine nature.

Programme spécifique à chaque vacances scolaires à des tarifs très bas (stages de tennis, de voile, de planche à voile, d'équitation, tir à l'arc, vol à voile, patinage, squash...)

PISCINES MUNICIPALES

Tarif réduit scolaires et étudiants : 9,50 F l'entrée ; 67,50 F les 10 entrées ; 346 F l'abonnement annuel, pour les 6 piscines municipales.

CARTE ÉTÉ JEUNE

C'est le chéquier vacances des 13-25 ans ; offrant de nombreuses activités culturelles et sportives pour le coût modique de 130 F (tarif 95). Valable du 15 juin au 15 septembre.

Tél : 67 92 30 50

DANSE

La saison de l'Opéra offre toujours une large place à la danse. L'abonnement jeunes pour les moins de 25 ans propose 5 spectacles pour le prix de 200 F (3 opéras, un concert de la série Parallèle et un spectacle de danse).

La carte "Entrée dans la Danse" pour les moins de 25 ans propose 5 spectacles chorégraphiques pour le prix de 100 F.

Tél : 67 60 19 99



Le Fonds d'Aide aux Jeunes

Depuis 1990, le Fonds d'Aide aux Jeunes apporte une aide financière et un accompagnement social aux jeunes en difficulté.

En novembre 1990, la Ville de Montpellier prenait l'initiative de mettre en place, par conventionnement avec l'Etat, un fonds local d'aide aux jeunes en difficulté. Première ville de plus de 100.000 habitants à souscrire à cette mesure, la municipalité affirmait dans cette démarche sa volonté de contribuer activement à l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre l'exclusion. Le Fonds d'Aide aux Jeunes, géré par le CCAS permet d'apporter à de jeunes Montpellierains âgés de 18 à 25 ans en situation de précarité, une aide individuelle et un accompagnement dans la réalisation d'un projet d'insertion sociale et professionnelle dans les domaines suivants : subsistance (si le jeune n'a pas d'autre possibilité d'aide) ; logement ; transport ; formation professionnelle ; santé ; scolarité.

Les demandes sont présentées à la Direction de l'insertion sociale du CCAS, par des structures associatives ou institutionnelles comme la PAIO, les Services Sociaux, les

Foyers de jeunes travailleurs, les Services de la Protection Judiciaire, etc... Ceux-ci sont chargés du premier contact avec le jeune, de l'évaluation de sa demande et de sa situation, du soutien du jeune pendant la durée de l'aide financière et pendant la mise en place de sa demande d'insertion.

Un comité de pilotage assure le suivi et la coordination du dispositif en lien avec les partenaires en charge de l'insertion des jeunes.

Les aides sont attribuées par un comité composé d'un représentant de l'Etat, d'un représentant du Département, d'un représentant de la Ville. Elles sont attribuées pour une durée de un à trois mois avec la possibilité de renouvellement en fonction du projet d'insertion.

L'initiative prise en 1990 par la Ville de Montpellier est relayée depuis 1994 par une convention tripartite Ville / Etat / Département - Pour 1995, le montant global du fonds s'élève à 1.425.000 francs.

MUSÉE FABRE

Un des plus prestigieux musées français. Gratuit pour les moins de 20 ans et pour tous les étudiants.

Tél : 67 66 13 46

MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

La première des grandes médiathèques de quartier.

Carte unique (Cf médiathèque et bibliothèque centrale)

Tél : 67 27 17 17

SALLE VICTOIRE 2

L'ensemble comprend la salle de spectacle de 700 places et trois locaux de répétition insonorisés et équipés avec batterie et matériel de sono pour le chant. Soixante à soixante dix groupes y répètent, et soixante concerts y sont organisés chaque année.

Location d'un local de répétition : 30 F par heure. Adhésion : 100 F

par an et par personne.

Tél : 67 47 91 00

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

Concerts symphoniques ou musique de chambre avec les concerts amateurs. Des tarifs jeunes en abonnement et la carte Musicpass pour les moins de 27 ans. Pour 100 F, cette carte permet d'assister à cinq concerts au choix dans la limite des places disponibles.

ponibles.

Tél : 67 61 66 16

OPÉRA

Pour les moins de 25 ans, l'abonnement jeunes propose 5 spectacles à dates fixes pour 200 F et la carte Opéra Jeunes donne accès à 4 spectacles pour 100 F, le soir même, aux places restées disponibles 1/4 d'heure avant la représentation.

Tél : 67 60 19 99

Permanence d'accueil, d'information, d'orientation

La PAIO est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'une insertion professionnelle.

Missions

L'objectif de la PAIO est de construire un parcours adapté à la situation des jeunes et de leur apporter une aide dans les démarches nécessaires à la concrétisation du projet d'insertion. Dans ce but, elle mobilise un réseau de partenaires locaux et met les jeunes en relation avec les organismes agissant dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion sociale. Elle utilise les différentes mesures en vigueur : contrats de travail (apprentissage, qualification), stages de formation, et en particulier le Programme Régional d'Action de Formation, qui offre aux jeunes sans qualification la possibilité de s'engager dans une formation professionnelle qualifiante ré-

munérée en vue d'acquiescer un diplôme de niveau 5.

Moyens

Une équipe de 8 correspondants à l'écoute des jeunes, chargée de les suivre tout au long de leur itinéraire de formation ou d'insertion professionnelle, et de les aider en cas de difficulté sociale entravant ce parcours.

Deux points d'accueil

Au centre ville : 2 rue Jeanne d'Arc
Tél : 67 65 35 05
A la Paillade : 435 Ave. de Bologne
Tél : 67 75 89 61



Gaël - 17 ans

Gaël n'a jamais aimé l'école : «Jusqu'en 5ème, j'ai réussi à me maintenir à peu près en vivant sur mes acquis. Mais, à partir de là, ça s'est dégradé. J'étais assis en cours mais je n'étais pas là. Les maths, l'anglais, le français... Je n'arrivais pas à me concentrer. Par contre, j'avais deux heures de techno par semaine, et dès qu'on tripotait des circuits imprimés, j'avais de bonnes notes. En fait, ce qui m'intéresse, c'est l'électronique et plus précisément la robotique.» Par l'intermédiaire de la PAIO, Gaël a été orienté vers un stage d'électronique, avec le double objectif de préparer un BEP et un CAP. Il a pu suivre une remise à niveau de deux mois, mais n'a malheureusement pas trouvé d'entreprise pour l'apprentissage. Il espère que la situation va rapidement se débloquer car il est impatient, après ces trop longues vacances, de reprendre une activité normale.

Alan - 18 ans

Lui non plus n'aimait pas l'école, et allait d'échec en échec. Il s'est donc empressé de la quitter après une 3ème technologique pour rentrer au plus tôt dans la vie active. Sans qualification aucune, il s'est engagé dans la première voie qui s'offrait à lui : la restauration. Après avoir été deux ans apprenti-serveur, il craque : «c'était très dur, les horaires, le travail... j'avais pris le premier truc qui se présentait, mais ça ne me plaisait pas.» A 18 ans, il se retrouve dans une impasse. Il s'adresse donc à la PAIO. Après un bilan de ses connaissances et une batterie de tests, les animateurs de la PAIO lui conseillent une formation «Communication Administrative et Secrétariat». Le voilà donc parti pour une formation de 10 mois, alter-

nant théorie et stage professionnel. Lui qui détestait tant l'école, se réjouit d'y retourner : «c'est cool, je vais me retrouver dans une ambiance décente. Aujourd'hui, je regrette de ne pas avoir assez travaillé en classe. Et quand j'ai des copines qui veulent arrêter l'école, j'essaie de les faire changer d'avis !»



Insertion par le logement

Au Centre Communal d'Action Sociale, un service spécifique suit le problème de logement des jeunes.

Le Fond de Solidarité Logement (F.S.L.) est un dispositif d'aide aux familles qui rencontrent des difficultés temporaires pour faire face à leurs dépenses de logement.

Une convention d'accompagnement social destinée à 150 jeunes de moins de 25 ans a été passée avec le Centre Communal d'Action Sociale, dans le cadre de cette procédure.

Deux conseillères en économie sociale et familiale du C.C.A.S. assurent cet accompagnement en instruisant les dossiers des jeunes et en les transmettant à la Commission du Fonds de Solidarité Logement. Elles interviennent auprès des jeunes qui cherchent à accéder à un logement autonome, comme pour les aider à rester dans leur logement en cas de difficultés financières.

Pour les premiers, leur aide prend plusieurs formes : mobilisation directe des bailleurs privés ; orientation des jeunes vers des agences immobilières qui ne vendent pas de listes ; prise de contacts avec les organismes d'H.L.M. ; prospection des petites

annonces... Une fois le logement trouvé, elles continuent à apporter leur aide en aidant les jeunes à s'installer dans les lieux : aide au déménagement, recherche d'un mobilier peu coûteux, renseignements sur les assurances locatives, préparation et suivi du budget.

Dans le cas de l'aide au maintien dans le logement, leur rôle est différent. Elles suivent le remboursement des échéances du prêt F.S.L. accordé pour le remboursement des dettes de loyer. Elles s'assurent de la reprise de paiement du loyer, mettent en oeuvre le tiers-payant, aident à la gestion convenable du budget, etc...

L'aide financière apportée par le F.S.L. est soit un prêt (pour le 1er mois de loyer, le paiement de la caution ou les impayés de loyers), soit une subvention (frais d'agence, garanties...). Pour bénéficier du F.S.L., les jeunes ne doivent pas dépasser un certain niveau de ressources, mais ils doivent aussi justifier de revenus suffisamment réguliers pour payer un loyer (emploi, CES, stage, Assedic...). Les étudiants ne peuvent pas en bénéficier.

Marie-Agnès et Mylène : conseillères en économie sociale et familiale

Marie-Agnès Mancier et Mylène Granouilhac sont chargées au CCAS de l'accompagnement social des jeunes bénéficiant du Fonds de Solidarité Logement. Fortes de leurs connaissances des textes de loi, décrets, conventions, allocations, fonds sociaux et aides de toute nature, elles accueillent les jeunes qui ont des difficultés, soit à trouver un logement, soit à y rester. Elles prospectent dans le parc public et privé, montent les dossiers de demandes d'aide financière et assurent le suivi social des jeunes relogés : «Nous allons visiter les appartements quand c'est possible et servons de médiateurs auprès du propriétaire ; nous aidons les bénéficiaires à faire un état des lieux, à instruire un dossier d'aide au logement, à contracter une police d'assurance ou encore à choisir le type d'abonnement électrique qui convient à leurs besoins ; nous donnons des conseils pour de menus travaux ; nous les informons de leurs droits et devoirs... !»

Elles ont mis sur pied des réseaux de relations qui leur permettent de trouver un démenageur pas cher, un magasin de vente d'électroménager d'occasion, ou encore une association caritative qui fournira le matériel de première nécessité. Les conseillères apportent avant tout des solutions pratiques, mais la relation humaine et le rapport qu'elles entretiennent avec ces jeunes en difficulté constituent une main tendue et peut-être le début du bout du tunnel.

Dans leurs démarches relatives au maintien dans les lieux, elles tentent de résoudre les difficultés liées aux retards de paiement de loyer, aux factures EDF impayées, aux charges dues ou aux frais de procédure «et c'est souvent un cycle infernal duquel ils ont les pires ennuis à sortir. Nous travaillons bien sûr en collaboration avec les assistances sociales qui permettent le relais sur certains dossiers, mais nos actions doivent être avant tout pédagogiques. Nous impliquons le bénéficiaire dans son projet global d'insertion ; nous ne faisons pas à sa place.»



BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Bibliothèque d'étude et de documentation

Salle d'actualité

Bibliothèque de prêts

Bibliothèques de quartier

Une carte unique pour tous les équipements culturels de lecture publique.

Gratuité pour les moins de 16 ans et les Montpellierains non imposables ; 40 F pour les étudiants.

Tél : 67 52 70 14

MÉDIATHÈQUE CENTRALE

Un équipement culturel entièrement consacré à l'image et au son (discothèque, vidéo-thèque, logithèque, BD, laboratoire de langue, projection vidéo, conférences, cinéma...)

Une carte unique pour tous les équipements culturels de lecture publique (la même que la Bibliothèque Centrale).

Gratuité pour les moins de 16 ans et les Montpellierains non imposables ; 40 F pour les étudiants.

Tél : 67 20 95 85

MAISON POUR TOUS

Installées dans chaque quartier, 16 Maisons Pour Tous proposent de nombreuses activités sportives, culturelles, artistiques, ... Adhésion pour un an : 25 F les moins de 16 ans

50 F les plus de 16 ans

Tél : 67 34 73 62

THÉÂTRE DES TREIZE VENTS

Tarif réduit pour les moins de 25 ans, les étudiants et les chômeurs.

Abonnement jeune (- 26ans), 4 spectacles pour 240 F.

Tél : 67 64 14 42

BOURSE INITIATIVE JEUNES

Des projets plein la tête ? Tous les jeunes de 16 à 25 ans peuvent individuellement ou en groupe présenter un projet culturel, humanitaire, scientifique ou sportif. Il suffit qu'il soit original et innovant. Les bourses, de 1.000 à 5.000 F, selon l'importance du projet, sont attribuées par un jury qui se réunit 2 fois par an. Tél : 67 92 30 50

CONSEIL JURIDIQUE

Tous les mercredis, sur la Place de la Comédie, dans le Bus Info Jeunes, de 14h à 17h, un avocat est à la disposition des jeunes, pour une consultation gratuite et anonyme.



L'Espace Montpellier Jeunesse

Une adresse, un logement, une sortie, un voyage à l'étranger, un financement, un journal, un coup de fil, une bourse, une info, un bon tuyau ? ... On trouve tout à l'Espace Montpellier Jeunesse.

L'Espace Montpellier Jeunesse est un lieu au service de tous les jeunes où sont prises en compte toutes les demandes, tous les projets, tous les besoins.

On peut venir s'informer, lire le journal, discuter, travailler sur un projet, téléphoner pour se renseigner, s'inscrire, prendre un rendez-vous...

L'Espace Montpellier Jeunesse est ouvert à tous les jeunes qu'ils soient lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou sans emploi. Chacun peut trouver dans ce lieu un

accueil attentif à ses préoccupations et des réponses adaptées à sa situation et à sa demande. L'Espace Montpellier Jeunesse, c'est aussi un lieu d'animation :

Animation du service jeunesse : carte été jeunes, stages, bourses d'aide aux initiatives jeunes.

Promotion des actions-jeunes des autres services de la Ville : Zénith, Victoire 2, Opéra, Orchestre, Place aux Sports, Maisons Pour Tous, Service des relations internationales

Participation aux opérations d'information et d'animation organisées par les partenaires de la ville.

Enfin, l'Espace Montpellier Jeunesse est un relais d'information :

Informations nationales, avec les journaux nationaux et la documentation du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse. Cette documentation, très complète, (C.I.D.J.) comporte 461 fiches (soit 3.900 pages),

et traite de la formation, des métiers, l'emploi, la vie pratique, les loisirs, les vacances, les pays étrangers.

Informations locales,

journaux locaux à consulter sur place, dépliants et catalogue des organismes et associations de la Ville, programmes culturels, activités

Documentation spécifique pour les jeunes sous forme de classeurs, brochures ou dépliants regroupés en quatre pôles : loisirs, activités culturelles et sportives ; orientation, formation, insertion professionnelle, emploi et jobs ; international, Europe, les échanges, les voyages, l'accueil des jeunes étrangers ; la vie pratique, le logement, la santé.

6, rue Maguelone

Tél : 67 92 30 50

Ouvert au public du lundi au vendredi de 12h à 18h



L.A.D.I.A.V.

L'Association d'Aide aux Victimes est à votre disposition pour vous accueillir et vous écouter, vous informer sur vos droits et vous orienter, si vous avez été victime d'un acte de délinquance (agression, accident de la route, vol, escroquerie).
56, rue de l'Université
Tél : 67 60 61 78
Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

ESPACE LOGEMENT ETUDIANT

Ouvert de septembre à novembre 13 Passage Lonjon. Toutes vos démarches facilitées en un même lieu.

Le Conseil Communal de Prévention

Le Conseil Communal de Prévention réunit, l'ensemble des institutions et associations concernées par la prévention de la délinquance, de la Police à l'hôpital comme des associations caritatives aux comités de quartier.

Le Conseil communal de prévention est un lieu d'échange et de concertation. Il permet de mettre en place des actions coordonnées dans le cadre d'un programme annuel d'action cofinancé par la Ville et l'Etat et intitulé « Contrat d'action de prévention ».

Le contrat d'action de prévention intégré depuis 1994, et pour une durée de 5 ans dans le contrat de ville repose sur quatre volets d'intervention.

Bard/bergola, Cévennes (accompagnement individuel et collectif des jeunes, soutien aux associations : aide au montage de projets et participation à leur réalisation, etc...)

Action de prévention de proximité : favorisant une police plus proche de la population, développement de flottage, actions initiées par les policiers (centre de loisirs Police Nationale)

Action de prévention de la récidive : action de médiation développée en lien

avec le parquet qui procède à la nomination de médiateurs pénaux dans les quartiers, aide aux victimes (information et orientation), action en milieu carcéral, aide et soutien aux familles de détenus.

Action de prévention des toxicomanies : information au public, organisation de relais, formation de groupes adultes relais, accueil et soins des toxicomanes (financement de l'Etat aux CHR et associations spécialisées).

Le programme d'action 1995

39 OPÉRATIONS : 1.538.270 F.

Financement ville : 776.270 F.
Financement Etat : 762.000 F.B.



Les bébés dans le bain

Cadre technique, animatrice et formatrice spécialisée dans l'activité "Bébé Nageurs" et accompagnement de la grossesse dans l'eau, Mireille Ravard encadre une nouvelle activité à la piscine "La Chamberte". L'Association "Montpellier Plongée Enfants" permet en effet tous les samedis, de 13h à 14h, de faire découvrir l'eau et ses bienfaits aux femmes enceintes et aux bébés... "Au moment de la grossesse, la femme est souvent à la recherche de ce qui peut lui procurer détente et relaxation. Plus à l'écoute d'elle-même, de son corps. C'est une des qualités de l'eau de pouvoir alléger et porter, mais aussi masser, caresser,

apaiser, stimuler... Les méthodes utilisées sont basées sur un travail de respiration sonore, sur une prise de conscience de la posture et du schéma corporel, entamant avec l'enfant à naître une communication non verbale que la présence du futur père aux séances peut compléter et accompagner... Exclue, souvent frustrée de cette étape essentielle de la vie de leur enfant, les parents entament ainsi une relation privilégiée qui peut se prolonger dans l'activité Bébé proposée par l'Association. "L'enfant, dès son plus jeune âge est en recherche de sensations nouvelles, de bien être et de plaisir. La présence de ses parents pour le guider, le

soutenir, lui apporter des appuis, va l'aider à se redresser, se déplacer, se détacher et trouver une liberté de mouvement qui l'amènera peu à peu vers l'autonomie." Les séances ont lieu en piscine chauffée, dans une eau respectant des normes d'hygiène très strictes. Des séances d'essai gratuites sont proposées par l'association.

Pour tous renseignements :
Montpellier Plongée Enfants
Tél : 67 07 32 23
(répondeur ou après 20h)
Mme Mireille Ravard

BRIDGE CLUB MONTPELLIÉRAIN

Le Bridge à la carte



Le Bridge Club Montpelliérain est l'un des plus anciens clubs de France. Il a été créé en 1834 sur le mode des clubs anglais. Les femmes y étaient interdites. Aujourd'hui, ce sont elles qui y font la loi en nombre... preuve que les temps ont bien changé... La fréquentation de nombreux jeunes est l'un des autres aspects marquants de l'évolution de cette discipline. "On peut venir au Bridge à tout âge", confie Alain Bru, le Président du Club. "En ce qui me concerne, j'ai été initié, dès l'âge de dix ans par un oncle amateur de tous les jeux, du rami à la belote, en passant par le diamino... "Ce que les gens viennent chercher ici, c'est la possibilité de jouer une même partie, dans un même temps et au même lieu..." Rencontrer des adversaires différents et de tous niveaux permet en effet une progression impossible

en pratique isolée. "Le bridge n'est pas un jeu de hasard..." confie en effet Yves Tensorel, le directeur du club. "C'est une discipline qui fait appel à la réflexion, mais qui demande aussi des qualités humaines et psychologiques... C'est la maturité, l'expérience qui font la différence, en fin de compte..." Des cours tous niveaux sont dis-

pensés toute l'année par les meilleurs professeurs du comité. Un créneau spécial "junior" se met en place avec des tarifs et des horaires adaptés. Ouvert aux tournois et à la compétition, le club tient surtout à sa pratique amateur, offrant un espace de détente, aéré et lumineux aux 220 adhérents qui fréquentent ses locaux. Un bar, un service de petite restauration et de nombreuses presta-

tions assurent les meilleures qualités d'accueil et de confort. Excursions, fêtes et voyages rythment aussi son calendrier.

Pour tous renseignements :
Bridge Club Montpelliérain
15, Passage Lonjon
Tél : 67 60 85 15



Champion de France Inter Club 95 à Lyon. Equipe du Bridge Club Montpelliérain

de gauche à droite : M. Bru, Eric Gautret, M. Tensorer, Marc Bordarier, Bernard Cabanes.

Absents : Jean Marie Py, Jean Louis Counil.

BASKET

Montpellier / Cholet
9 décembre - 20 h
Palais des Sports
Pierre de Coubertin

Montpellier / Dijon
22 décembre - 20 h
Palais des Sports
Pierre de Coubertin

Montpellier / Gravelines
6 janvier - 20h
Palais des Sports
Pierre de Coubertin

NATATION

9 - 10 décembre
2ème meeting national
Inter clubs jeunes
Vauguieres

RUGBY

Montpellier / Castres
10 décembre - 15h
Stade Sabathé

Montpellier / Begles
17 décembre - 15h
Stade Sabathé

HANDBALL

Montpellier / Vitrolles
13 décembre - 20h30
Palais des Sports
René Bougnol

Montpellier / Istres
17 décembre - 16h
Palais des Sports
René Bougnol

FOOTBALL

Montpellier / Metz
16 décembre - 20h
Stade de la Mosson

VOLLEY-BALL

MUC / Avignon
16 décembre - 20h
Palais des Sports
René Bougnol

MUC / Poitiers
22 décembre - 20h
Palais des Sports
René Bougnol

Groupe Socialiste
Tél secrétariat : 67 34 70 40

André Vézinhét
Sur rendez-vous
Tél : 67 34 72 50
Mairie
Mairies annexes de la Paillade

Christian Benézis
* M.P.T. Boris Vian
1er et 3ème vendredi du mois de 17h à 20h
* M.P.T. L'Escoutaire
2ème et 4ème vendredi du mois de 17h à 20h
Tél rendez-vous : 67 34 71 84

Louis Calmels
Tous les jeudis après 17h
ou sur rendez-vous
M.P.T. Georges Sand
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 72 71

Hélène Colas
Mardi après-midi
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
ou sur R.V. MPT Marie Curie

Raymond Dugrand
1er jeudi de chaque mois
à partir de 16h
sur rendez-vous
MPT Joseph Ricome

Christine Lazerges
Mardi après-midi
Mairie - Sur R.V.

Jacqueline Bégin
Tous les matins
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 72 71
ou sur R.V. Club du 3ème âge
Balmès

Louis Pouget
A la demande
Dans les meilleurs délais
MPT André Chamson:
et en Mairie

Gilbert Roseau
Sur rendez-vous
Centre Rosecchi
Maison des Rapatriés
Tél : 67 69 29 22
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 70 40
Complexe Funéraire
de Grammont
Tél : 67 64 38 38

Max Léviata
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 71 31

Hocine Chérif
Tous les mardis
à la Maison des Rapatriés
de 17h à 19h
Tous les jeudis
à la mairie de Montpellier
de 17h à 19h

Paul Prunier
Tous les vendredis après-midi
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier

Michel Soulas
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier

Henri Talvat
mercredi après midi
sur rendez-vous
Tél : 67 34 70 40

Andrée Weill
Tous les mercredis
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
ou MPT L'Escoutaire

Christian Bouille
* à la Mairie
tous les lundis
de 11 à 12h30
sur R.V.
* à la MPT Albertine Sarrazin
le 1er lundi de chaque mois
de 17h30 à 19h
* à la MPT ST Exupéry
le 2ème lundi de chaque mois
de 17h30 à 19h
* à la MPT Jacques Prévert
le 3ème lundi de chaque mois
de 17h30 à 19h
* à la MPT Fanfonne Guillaume
le 4ème lundi de chaque mois
de 17h30 à 19h
* à la MPT François Villon
le 1er mercredi de chaque mois
de 17h30 à 19h

Josette Claverie-Noyer
* Mairie de Montpellier
Les lundis de 17h30 à 18h30
* MPT L'Escoutaire
Les mercredis de 17h30 à 18h30
* MPT Boris Vian
Les jeudis de 17h30 à 18h30

Michel Guibal
1er et 3ème mercredi du mois
sur rendez-vous 17h à 19h
Mairie de Montpellier
ou MPT Albert Dubout

Hélène Guiraud
Tous les mardis après 17h00
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
ou MPT Albert Dubout

Suzanne Henry
1er jeudi du mois
MPT Marcel Pagnol

Viviane Mirabello
1er et 3ème mardi du mois
de 18h00 à 19h00
MPT L'Escoutaire

Daniel Parent
* 1er mercredi du mois
MPT Léo Lagrange - La Paillade
de 17h à 19h
* 3ème mercredi du mois
MPT Georges Brassens
de 17h à 19h
* sur rendez-vous
Mairie de Montpellier

Patrick Peyre
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 72 49
ou MPT Albert Dubout

Philippe Saurel
sur rendez-vous
Les lundis après-midi
Mairie de Montpellier

Groupe Communiste
Tél secrétariat :
67 34 73 15 ou 67 34 72 48

Marie-Ange Bernard Colombat
* Mardi de 14h30 à 15h30
Mairie de Montpellier
* 1er lundi de chaque mois
de 17h30 à 18h30
MPT Joseph Ricome

Colette Zannettacci
Mercredi de 14h à 16h30
Mairie de Montpellier

Michel Lafon
* Mercredi de 10h à 12h
Mairie de Montpellier
* 1er lundi du mois à 17h30
MPT Fanfonne Guillaume
* 1er mardi du mois à 17h30
MPT François Villon
* Club 3ème âge J. Galzy
sur rendez-vous

Michel Passet
Mardi de 9h à 12h
Mairie de Montpellier

Jean-Claude Fesquet
* Vendredi de 15h à 17h
Mairie de Montpellier
* 1er vendredi du mois
de 17h30 à 19h
MPT Joseph Ricome

Eric Macia
Jeudi de 14h30 à 18h
Mairie de Montpellier

Groupe "non inscrits"
Tél secrétariat : 67 34 70 53

Jacques Martin
Lundi de 9h à 11h
sur rendez-vous 1er canton

Bernard Fabre
1er mercredi du mois
de 10h à 12h
sur rendez-vous 1er canton

Bernard Michel
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier

Marie Franclanci
1er mercredi du mois
de 14h30 à 15h30
sur rendez-vous 1er canton

Gabrielle Deloncle
1er lundi du mois
de 14h à 18h sur R.V.
Montpellier L-R Technopole
Tél : 67 13 61 21

Vincent Amoros
1er mercredi du mois
de 9h30 à 10h30 sans R.V.
MPT Marie Curie
Tél : 67 75 10 34

Jean-Louis Lamarque
1er mercredi du mois
de 8h30 à 10h
District de Montpellier
Tél : 67 13 60 00

Groupe "Radical"
Tél secrétariat : 67 34 71 64

Patrick Geneste
* MPT Joseph Ricome
Tous les mardis
sur rendez-vous
de 17h30 à 18h30
* MPT Fanfonne Guillaume
Tous 2ème mardis
sur rendez-vous
de 17h30 à 18h30
* MPT Jacques Prévert
Tous 3ème mardis
sur rendez-vous
de 17h30 à 18h30
* MPT François Villon
Tous 4ème mardis
sur rendez-vous
de 17h30 à 18h30
* MPT Albertine Sarrazin
Tous 1er mercredi
sur rendez-vous
de 17h30 à 18h30

Françoise D'Abunto
* MPT Léo Lagrange, La Paillade
Tous les jeudis de 17h30 à
18h30
sur rendez-vous
* MPT Fanfonne Guillaume
Tous les 2ème mardis de chaque
mois de 17h30 à 18h30
sur rendez-vous
* MPT Jacques Prévert
Tous les 3ème mardis de chaque
mois de 17h30 à 18h30
sur rendez-vous

**Groupe Communiste
refondateur**
Tél secrétariat : 67 34 72 53

Jean-Claude Biau
* En mairie sur RV
* MPT André Chamson
1er jeudi du mois
de 17h30 à 19h sur RV

Serge Fleurence
* En mairie sur RV
* MPT Boris Vian
1er et 3ème lundi du mois
à 16h30
* MPT Escoutaire
2ème et 4ème lundi du mois
à 16h30

Yvan Velay
* En mairie sur RV
le vendredi après midi
* MPT Albert Camus
1er lundi du mois à 16h30

Alain Benzecoh
* En mairie sur RV
* maison de quartier
J.P. Caillens (Tournezy)
sur rendez-vous

Groupe "Ecologiste"

Christophe Morales
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 70 35

Yves Larbiou
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 72 51

Monique Pétard
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 72 51

**Mouvement
des citoyens**

Christiane Fourteau
* Le lundi de 9h à 11h
sur rendez-vous
MPT Georges Brassens
* Le jeudi de 14h30 à 17h
sur rendez-vous
Mairie de Montpellier
Tél : 67 34 70 40

20. Concours pour la désignation du bureau d'études techniques et adoption du



1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal

2. Informations de M. le Maire

3. Questions d'actualité municipale

4. Vœu pour UFR STAPS (cf encadré)

5. Contribution régionale au schéma national d'aménagement et de développement du territoire

6.7.8. Voeux du Conseil Municipal (cf encadré)

9. Désignation de M. Dugrand pour représenter le Conseil Municipal à l'Union Pact-Arim Languedoc-Roussillon

10. Transfert de propriété District / Ville des installations de l'avenue des Près d'Arènes (ex propriété de GEC - Alsthom)

11. Subvention de 700.000 F à l'Association Diocésaine pour l'aménagement de l'église des Saints François ; acquisition des bancs, sonorisation de l'église et remontage des orgues

12. Création d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée CR n° 71 appartenant à la Ville de Montpellier, située en bordure de l'avenue de la Pompignane

13. Cession d'un terrain appartenant à Mme Fernandez à la Ville pour la mise à l'alignement de l'avenue du Pont Thiquat

14. Cession d'un terrain appartenant à la S.C.I. «567 rue du Triolet», de terrains pour la mise à l'alignement de la rue du Triolet

15. Acquisition par la Ville d'une propriété appartenant à M. Salager pour la création, dans le cadre du plan anti-inondation, de bassins de rétention paysagers

16. Modification du Plan d'Occupation des Sols partiel-ouest. Réduction de l'emplacement réservé R 5

17. Approbation du dossier de concours d'ingénierie pour la maîtrise d'oeuvre des aménagements de la Place Ernest Granier

18. Abrogation du Programme d'Aménagement d'Ensemble de l'Allée de Paris sur le terrain situé 39 rue de Lodève

19. Convention d'assistance technique entre la Ville et la SMTU pour la mise en place du tramway

20. Concours pour la désignation du bureau d'études techniques et adoption du

dossier de concours pour l'aménagement de l'avenue du Mondial 98 entre l'avenue de la Mer et l'avenue Pierre Mendès-France, et d'un giratoire situé au carrefour du chemin de Moularès et de l'avenue Antonelli

21. Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre pour la désignation du maître d'oeuvre et du bureau d'études techniques pour le quartier Port Marianne - Jacques Coeur

22. Demande de subvention au District pour le financement des études complémentaires de faisabilité technique et de remise en navigabilité du Lez

23.24. Agrément de la candidature du Centre National de la Fonction Publique Territoriale qui souhaite implanter son Ecole d'Application des Cadres Territoriaux (ENACT) sur la ZAC Port-Marianne - Richier

25. Exposition Vincent Bioulès Parcours 1965 - 1995 au Pavillon du Musée Fabre, du 15 décembre au 18 février. Fixation des droits d'entrée (25F) et des tarifs de vente des catalogues, affichettes et cartes postales

26. Acquisition d'un progiciel de gestion financière. Convention entre la Ville et l'UGAP

27. Admission en non valeur des côtes irrécouvrables pour 1995

28. Impôts sur les spectacles. La taxe communale sur les appareils automatiques est fixée à 1.800 F par appareil pour 1996

29. Avenant n° 6 à la Convention de Concession du 25 mars 1974 avec la Société SOGEA Sud-Ouest pour l'exploitation du parking de la Comédie

30.35. Garantie de la Ville : à l'association l'Aviateur pour la réhabilitation d'une villa destinée à accueillir les femmes et les enfants en difficulté (400.000 F)

à l'OPAC pour la construction de 198 chambres à la résidence universitaire Vert Bois (modification de la délibération du 30 mars 1994)

au groupe Arcade pour la réhabilitation de 3 logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées (379.581 F)

à la Société Héraltaise d'Economie Mixte de Construction pour la construction de 32 logements dans un ensemble dénommé «Le Pas du Loup»

à la SA HLM «Un toit pour tous» pour la réhabilitation d'un immeuble pour le logement des femmes et enfants défavorisés (693.926 F)

36. Désignation de représentants de la Collectivité à la Commission Administrative Paritaire du personnel communal Titulaires : C. Bouille, H. Cherif, M. Lafon, S. Henry. Suppléants : C. Morales, J. Bégin, F. D'Abunto, M-A. Bernard Colomba

37. Personnel municipal. Création d'un poste de journaliste à la Direction de la Communication

38. Répartition des postes de secrétariat auprès des groupes délus

39. Contrat de Ville. Le Conseil Municipal retient le CREPAH comme bureau d'études chargé du suivi du Contrat de Ville pour l'exercice 95 - 96, et sollicite de la part de l'Etat une subvention de 100.000 F.

40. Transfert du poste de Police Gambetta aux Halles Castellane afin de permettre une intervention plus rapide en zone piétonne.

41. Résiliation du marché 646 Loi 7 concernant le carrelage des vestiaires du Centre Nautique

42. Résiliation du marché 646 Lot 2 concernant les menuiseries du vestiaire et du Club House du complexe sportif de Veyrassi

43. Aménagements annexes du stade de la Mosson pour s'adapter au cahier des charges de la FIFA en vue de la coupe du monde de football en 1998

44. Attribution de subventions 95 : Office Municipal des Sports : 20.000 F
Grand Mail Pétanque : 2.000 F
Entente bouliste de Montpellier : 5.000 F
Montpellier Pétanque St. Martin : 5.000 F
Montpellier Castelnau Baseball : 30.000 F
Montpellier Athlétisme : 25.000 F
Ent. Lantissargues Cheminois Mip. : 2.000 F
FC Croix d'Argent : 2.000 F
Racing Club Lemasson : 5.000 F

45. Appel d'offres ouvert pour l'achat de mobiliers urbains

46.47. Classements de rues dans le domaine public communal, à la demande des riverains : rue Eucalyptus, Papyrus, de la Poésie, et Camille Descosy

48. Appel d'offres ouvert pour la maintenance et l'entretien des équipements d'éclairage public

49. Restructuration des réseaux d'éclairage public en coordination avec les travaux EDF (Marchés à bons de commandes)

50.53. Dénomination de voies et de places
Quartier Les Cévennes : rue Edmond Lauriant, Place Magellan, allée Surcouf, allée du Mas Vanneau, rue Watteau, rue Sutra de Germa, allée Jeanne Barot

Quartier Croix d'Argent
Place Yitzhak Rabin
Place Anouar al Sadate

Quartier Millénaire
Allée Capitaine Dreyfus

Montpellier Centre
rue Michel de l'Hospital

54. Appel d'offres ouvert. Marché à commande. Travaux de génie civil de signalisation tricolore

55. Aménagement de surface de la rue de la Loge, entre la rue Jacques Coeur et la place Jean Jaurès. Le parti d'aménagement est en parfaite cohérence avec la place Jean-Jaurès et la place de la Comédie.

56.58. Appel d'offres :
• Mise à l'alignement de la rue des Bouisses entre le rue des Bouissettes et la rue B. Savarin
• Protection des regards de visite
• Reprise de tranchées de voirie

59. Modification des représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Etablissements Scolaires
C.E.S. Clémence Royer : M. Fesquet
C.F.A. La Paillade : D Parent (titulaire) C. Fourteau (suppléant)

60. Subvention à l'association «Festival International Cinéma Méditerranéen Montpellier» pour le 3ème Festival Jeune Public qui a accueilli gratuitement 6.000 enfants en octobre

61. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des Collèges. Exercice 1993.

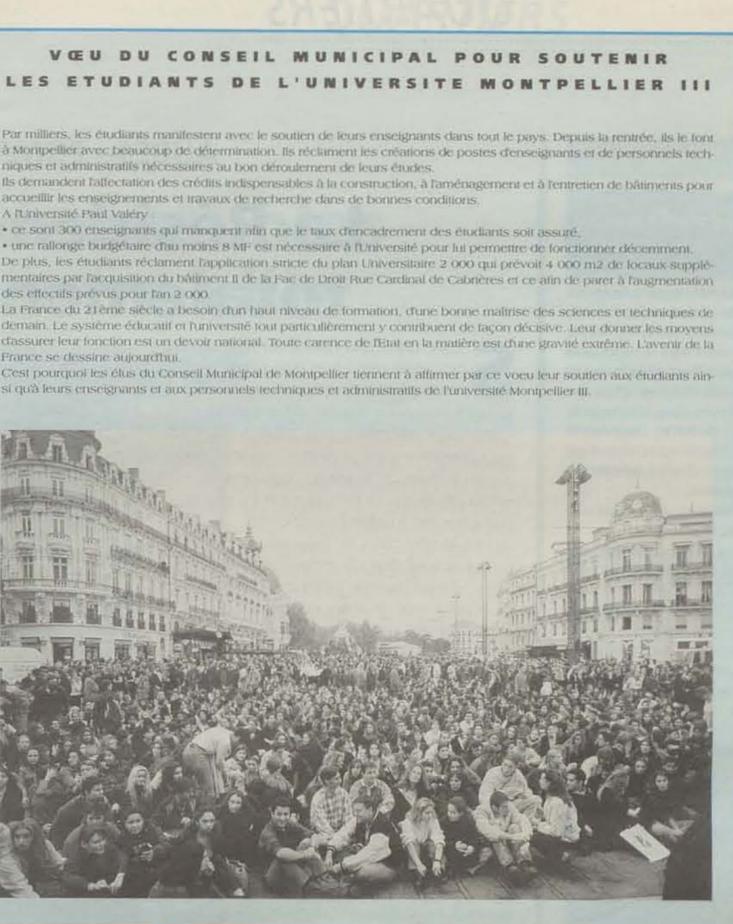
62. Carte scolaire 1995 / 1996. La Ville accepte les créations de postes (Ecoles Emile Combes, Blaise Pascal, Petit-Bard, Alain Savary)
La Ville émet un avis défavorable à la décision de suppression de postes aux Ménéstrels et à la Rauze

63.64. Conformément à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques, participation de la Ville de Montpellier pour un enfant scolarisé à Nîmes, et pour 24 enfants scolarisés à Castelnau-Le-Lez.

65. Désignation des membres de droit au Conseil d'Administration de l'Association des Amis de la Ferme pour enfants

66. Adoption du marché négocié avec Havas Régies (Midi Libre) pour l'information des administrés et l'insertion des annonces de décès

67. Adoption du règlement intérieur pour le Conseil Municipal



**VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE RESPECT
DU PLAN UNIVERSITE 2000 CONCERNANT
LA RECONSTRUCTION DE LA FACULTE
D'ODONTOLOGIE DE MONTPELLIER**

Le programme «Université 2000» repris par le XIème Plan prévoit la reconstruction de la Faculté d'Odontologie de Montpellier.
A ce jour, la première tranche est en fin de réalisation, mais n'est pas équipée du matériel nécessaire à son fonctionnement, en raison du non versement par l'Etat des crédits nécessaires dans le cadre du Budget 1995.
Cette situation risque d'empêcher l'ouverture de la Faculté d'Odontologie pour la rentrée de Septembre 1996.
D'autre part, la Commission de Sécurité Districale vient d'émettre un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.
Dans l'intérêt des étudiants, le Conseil Municipal demande à l'Etat de débloquer tous les fonds nécessaires à l'ouverture de la première tranche de la Faculté d'Odontologie de Montpellier et d'assurer, par là-même, une rentrée dans cette Faculté au mois de Septembre 1996 et d'entreprendre de toute urgence la construction du Centre de Soins et de Recherches Dentaires de Montpellier, complément indispensable de la Faculté.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE SOUTIEN AUX ETUDIANTS DE L'UFR STAPS

Les "UFR" STAPS ont connu depuis deux ans, avec l'ouverture de leurs premières années aux bacheliers de toutes les séries, un accroissement des effectifs considérable.
A l'UFR STAPS de Montpellier, les effectifs sont passés, pour la première année, de 120 à plus de 900 étudiants en deux ans.
Les étudiants subissent les effets de cette rapide et importante évolution, de ce fait leurs conditions de travail se sont améliorées et ils réclament :
• la construction d'une unité UFR STAPS comprenant amphithéâtres, locaux, installations sportives sur un seul et unique site.
• la création de postes d'enseignants et personnels.
• un budget de fonctionnement adéquat.
• la reconnaissance de leurs diplômes.
Les élus du Conseil Municipal de la Ville de Montpellier soutiennent les étudiants dans leur action et demandent à l'Etat de donner les moyens de fonctionner correctement à l'UFR STAPS de Montpellier.

**VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CONTINUATION DES TRAVAUX
DE LA LIGNE T.G.V. DE LYON JUSQU'À LA FRONTIERE ESPAGNOLE**

Le Conseil Municipal, conscient du rôle de métropole régionale tenu par la Ville de Montpellier, souhaite la poursuite de son développement. Dans tous les domaines (recherche, tourisme, congrès, médecine, enseignement...), cela nécessite d'améliorer son accessibilité par tous les moyens de transport.
Le Conseil Municipal s'inquiète des informations selon lesquelles le financement du T.G.V. serait suspendu entre Nîmes et la frontière espagnole.
Afin d'améliorer au maximum les relations vers Paris et vers Madrid, le Conseil Municipal souhaite que les travaux du T.G.V. soient financés, conformément aux décisions des sommets franco-espagnols (dernier en date : 10 octobre 1995).
Le Conseil Municipal de Montpellier estime qu'il est urgent, dans le cadre de l'aménagement du territoire national et européen et dans l'intérêt de notre région, de réaliser sans retard l'ensemble du T.G.V. Paris-Montpellier-Barcelone.

AUBES - POMPIGNANE - RICHTER

La Résidence des Aubes totalement réhabilitée

Située dans un environnement urbain privilégié dans le quartier des Aubes - Pompi gnane, entourée de verdure (2 hectares pour le parc de la Résidence Foyer avec, en face le Parc Rimbaud), dans un quartier vivant et animé (Maison pour Tous, terrain de boules, commerces, réseau de bus), la Résidence Foyer des Aubes a été totalement rénovée.

Après la réfection de la cuisine en 1994, ce fut le tour des chambres individuelles, avec ses travaux de peinture, d'électricité, de revêtement de sol antidérapant, de pose de radiateurs supplémentaires et de l'installation d'une salle de bain aux normes handicapés.

Ces travaux de rénovation sont d'un montant de 4.227.033 F. L'établissement a pu bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement, dont bénéficient 70% des résidents, faisant baisser de fait les frais d'hébergement.

Ces travaux apportent un plus grand confort de vie à nos aînés et permettent une meilleure prise en charge des personnes en perte d'autonomie par l'équipe du personnel, en particulier dans le secteur paramédical.



LA RUE HÉBERT EN SENS UNIQUE

Pour des raisons de sécurité, un sens unique de circulation des véhicules est institué dans la partie de la rue Hébert située face aux numéros 341 et 361 de cette voie, dans le sens de la rue du Pas du Loup vers la partie de la rue Hébert qui est en double sens de circulation.

Il est institué un signal «Cédez le passage» : aux débouchés de la rue Hébert sur la rue du Pas du Loup, au débouché de la partie de la rue Hébert en double sens de circulation. La vitesse maximum des véhicules autorisée est fixée à 30 km/h.

INTERDICTION DE STATIONNER RUE FOCH

Pour faciliter la circulation des véhicules, le stationnement des véhicules est interdit des deux côtés de la partie de la rue Foch comprise entre la rue François Franque et la place des Martyrs de la Résistance. Tout véhicule en infraction avec cette mesure sera enlevé et mis en fourrière par la police nationale.

DANS LES ÉGLISES

Chaque paroisse de Montpellier fait une crèche, à découvrir au moment de Noël dans chaque église.

CRÈCHE VIVANTE

Dans le cadre de l'opération 10 millions d'étoiles organisée par le Secours Catholique, une crèche vivante se tiendra sur le parvis de l'Opéra Comédie le 16 décembre.

CRÈCHE DE LA GARRIGA

à admirer du 24 décembre au 5 janvier Salle Pétrarque de 15h à 19h. Entrée gratuite.

CONCERT DE JAZZ

Stephan Oliva Trio
Dans le cadre de la saison musicale de l'association Confluences, la Salle Renaissance (3, rue Collot) accueille un concert exceptionnel le samedi 16 décembre 95 à 21h00 avec Stephan Oliva (piano) Claude Tchamitchian (contrebasse) Jean-Pierre Julian (batterie) Rens : 67 66 36 55

BOUTONNET - LAKANAL

De nouveaux immeubles locatifs au centre ville et à loyers sages

En 1992, la Ville décidait de supprimer la cité Fulcrand, située dans le quartier Boutonnet.

Cette cité, construite en 1954, correspondait à une cité d'urgence réalisée par l'Abbé Pierre. Au fil des ans, les 50 petits pavillons ne correspondaient plus aux normes sanitaires et de sécurité.

En 1992, la Ville confia, à l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) et la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, le soin de construire, sur le site de la Cité démolie, 6 immeubles à taille humaine de 24 à 29 logements chacun.

Cette réalisation urbanistique est un bel exemple de concertation de quartier. En effet, les pavillons de l'ancienne cité étaient occupés en très grande majorité par des personnes âgées, habitant le quartier depuis «toujours». La Ville souhaitait proposer aux habitants de pouvoir, s'ils le désiraient, rester dans leur quartier, d'où de nombreuses réunions de concertation et des entretiens individuels pour reloger les locataires dans des immeubles neufs avec un loyer modéré.



Gilbert Roseau Président de l'Héraultaise et André Vézinhel Président de l'Opac entourent des habitants du quartier lors de la pose de la première pierre de la résidence "Simon Vouet"

L'opération, aujourd'hui, est pratiquement terminée. L'immeuble «Sébastien Bourdon» (2 bâtiments) et «Nicolas Mignard» ont été livrés en premier. Le 25 novembre, deux autres bâtiments ont été inaugurés «Le Lorrain» (28 logements) et la Résidence «Philippe de Champagne» (24 logements). André Vézinhel, sénateur de l'Hérault, Président de l'OPAC et Gilbert Roseau, adjoint au Maire, conseiller Général et Président de «l'Héraultaise», ont posé la 1ère pierre de la Résidence «Simon Vouet» (29 logements), qui sera terminée en 1996.

L'ensemble de ces nouveaux immeubles sont équipés de garages en sous-sol, de jardins, de larges loggias et d'ascenseur, démontrant à l'évidence la politique sociale du logement à Montpellier, où l'on peut vivre au centre ville dans des conditions de confort, de sécurité et de convivialité, tout en bénéficiant de loyers sages.

CADE

Le Centre d'Activité pour le Développement des Expressions développe ses activités dans le cadre d'Ateliers Rencontres Artistiques animés par des professionnels : théâtre, danse, musique, écriture, peinture, modelage...

Ouverts à tous de 16 à 96 ans, dans un esprit de solidarité et de valorisation des différences.

MPT André Chamson Informations Ma. de 13h à 18h
Tél : 67 55 78 41

L'ARCHITECTURE ARMÉNIENNE EN CONFÉRENCE

Le Professeur Patrick Donabedian, attaché culturel près l'Ambassade de France en Arménie, sénateur de l'Hérault, historien de l'art, présente une conférence Diaporama sur l'Architecture Arménienne du IVème au Xème siècle le mercredi 20 décembre 1995 à 20h45 Salle Pétrarque.

ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Un centre de télématique pour les étudiants handicapés est ouvert à la Faculté Paul Valéry.
Tél : 67 22 32 78

LES CHEMINS DE L'ÉVASION

Des sorties inédites et commentées (balades d'après-midi chaque lundi, mercredi, vendredi et samedi ; des sorties sur la journée, samedi ou dimanche ; des week-ends ou des séjours. Pour mieux connaître l'environnement, terroir et patrimoine

Les Chemins de l'Evasion Auberge de Jeunesse Impasse de la Petite Corrairie 34000 Montpellier
Tél : 67 64 47 95 - 67 85 31 15

FOIRE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pik et Pok : Sous ce label se tiendra au Corum, du 21 au 24 mars prochains, la 1ère grande manifestation consacrée aux Nouvelles Technologies et accessible à tous. Informatique, vidéo, télématique, réseaux, virtualité ou encore multimédia... autant de domaines à découvrir, d'applications à tester, d'équipements à comparer ou acquérir.

ECUSSON

Câblage définitif des installations électriques destinées aux illuminations de Fête



Les services municipaux ont procédé à une pose définitive des installations électriques destinées, entre autres, à l'illumination de Noël.

Pour 1995, cet investissement s'élève à 600.000 F. et concernent les rues :

Jacques Coeur, Passage Bruyas, rue Valdeau, rue Foch, rue de la Coquille, rue Palais des Guilhem, rue de la Barralerie, impasse Tour d'en Canet, rue Glaize, rue des Ecoles Laïques, rue du Collège Duvergier, rue du Pila-Saint-Gély, rue de l'Université, rue du Bras de Fer, rue de l'Ancien Courrier, rue des Soeurs Noires, rue du Petit Saint Jean, rue du Four des Flammes, rue du Plan d'Agde, rue Voltaire, rue en Rouan, rue de la Chartre, rue Jean-Jacques Rousseau, place Edouard Adam, rue de la Saunerie, rue du Cheval Vert, rue de l'Ancienne Poste, rue Durand.

Le câblage définitif réalisé en 1994 concernait les rues : Saint Guilhem, Aiguilleries, Collot, Loge (bas), Argenterie, Jean-Moulin, Etuves (bas), Verdun, Boussairrolles, du Courreau, Foch (bas).

Les nouveaux conteneurs arrivent !

Le marché de location des conteneurs étant arrivé à terme, la Ville, comme le prévoit la loi, a lancé un appel d'offres européen, l'entreprise TEMACO, la moins disante, a été retenue selon le code des marchés publics et assurera la location et la maintenance des conteneurs. Aussi, depuis la rentrée, les Montpellierains échangent leurs poubelles, qui sont rendues à l'ancien prestataire et reçoivent un conteneur bleu pour les ordures ménagères et vert pour les produits recyclables.



5 QUESTIONS-RÉPONSES POUR Y VOIR PLUS CLAIR :

À qui appartient le conteneur ?

À la société Temaco qui le loue à la Ville de Montpellier. Il ne vous appartient pas. En cas de déménagement, vous devez le laisser à votre remplaçant ou le rendre à Temaco qui viendra le chercher.

Qui entretient le bac ?

L'entretien quotidien est de votre responsabilité. Si votre bac était endommagé, contactez la Société Temaco. Il vous appartient de rentrer votre conteneur une fois celui-ci vidé.

Comment présenter votre conteneur pour la collecte ?

Remplissez sans tasser. Présentez le conteneur couvercle fermé. Placez la poignée côté voie pour faciliter le travail du personnel et placez votre conteneur à côté de celui de votre voisin s'il l'a déjà sorti, pour les regrouper.

En cas de vol, que faire ?

Son remplacement est assuré par la Société Temaco sur présentation d'une attestation de déclaration de vol à la police municipale. Il vous est conseillé de signaler à

votre assureur que vous utilisez un bac. Celui-ci sera intégré à votre police d'assurance responsabilité civile.

Pour tout problème ?

En dehors de l'entretien quotidien, un seul numéro pour les réparations ou remplacements : **67 15 51 00**
Pour tout nouveau conteneur ou toute modification dans l'attribution, écrivez en Mairie : **Service EUNS - 1, place Francis Ponge 34064 Montpellier cédex 2**

PROPRETÉ QUELQUES PETITS RAPPELS UTILES

- Sortez vos bacs à 20h afin d'éviter les dégradations
- Rentez vos conteneurs une fois la collecte terminée
- Jetez vos papiers, prospectus et autres petits déchets dans les corbeilles installées sur les trottoirs
- Respectez les règles de stationnement
- Écartez votre véhicule des caniveaux pour faciliter leur balayage. Un véhicule mal garé empêche le passage des engins de nettoyage ainsi que le balayage manuel
- Promenez vos chiens en laisse et apprenez-leur le caniveau ! Vous pouvez utiliser d'autres solutions (sacs congélation, pelles, ...).

8 - 11 DÉCEMBRE CARRÉ SAINTE ANNE

Deuxième Foire aux santons



disparition des provinces, structure monarchique, pour les remplacer par les départements. Deuxième idée intolérable pour ces régionaux qui vivent depuis toujours une sorte de démocratie dans leurs communes et se sentent plus provençaux que français. La crèche, c'est l'image du pays qu'on ne veut pas voir disparaître pour être noyé dans un grand ensemble aux moeurs très différentes. Tout le XIXème siècle va ainsi se passer en résistances farouches... La Provence fait ainsi appel à tout ce qui est son identité profonde, la crèche notamment qui voit se multiplier les types du terroir.

Le décor d'une Provence idyllique, les personnages de la vie quotidienne avec leurs accessoires, dans un luxe de détails "vrais" font de la crèche provençale le miroir d'un peuple. Depuis qu'elle existe, la crèche familiale, en se laïcisant, renvoie leur image à ceux qui la font. C'est la reconstitution d'un pays géographiquement bien localisé, qui agit un peu à la manière d'une vieille photo de famille. On voit comment était le village avant son urbanisation, comment on y vivait, ses habitants, ce qu'ils faisaient, leurs métiers, leurs distractions, leurs vêtements, et bien sûr, on glisse doucement vers la comparaison.

Aujourd'hui, les paysages sont en train de disparaître avec tous ceux qui les ont façonnés, labourés, habités. Il ne reste plus que la crèche qui, selon Françoise Delesty "est, dans un temps mythique, celui de Noël, la représentation mythique du pays".

Informations extraites du livre de Françoise Delesty "La Terre des Santons", éditions Haute Provence, 1994.

Avec 25.000 visiteurs, la 1ère Foire aux Santons en 1994 a connu un succès considérable. L'Association du Nouveau Sainte-Anne renouvelle donc cette année l'expérience. Du 8 au 11 décembre au Carré Sainte-Anne, une quinzaine d'artisans santonniers présenteront divers objets de leur fabrication : santons, figurines, décors, villages. La première crèche présentée par Saint François d'Assise dans la forêt des Abruzzes apparaît en 1223. Elle se compose seulement de l'enfant-Jésus, de l'âne, du boeuf et de quelques bergers. Au Moyen-Age, les crèches s'enrichissaient avec la représentation de la Sainte

Vierge, de Saint Joseph, des Anges et des Rois Mages. A partir de cette époque, les crèches se généralisent dans les églises au moment de Noël. Par contre, la crèche familiale apparaît plus tard, pendant et après la Révolution Française pour deux raisons importantes : premièrement, le gouvernement révolutionnaire interdit toute manifestation religieuse. A Noël, les églises sont donc fermées, il n'y a pas de messe de minuit ni de crèche. Et bien soit, les provençaux n'iront pas à l'église, mais ils fêteront Noël tout de même, chez eux, et fabriqueront des crèches pour remplacer celle de l'église. Deuxièmement, la Révolution vise à la



Métier : Santonnière

Sur les étagères, des villages provençaux, languedociens, reproductions fidèles de villages existants, et une foule de petits personnages colorés. Florence Begni, santonnière à Montpellier, prépare activement sa production pour la Foire aux Santons. Modeste, elle ne livre rien d'elle, mais, lorsqu'elle parle de son métier, c'est avec passion.

"Nous sommes entre l'artisan et l'artiste, les santons, c'est un art populaire qu'il ne faut surtout pas confondre avec la

production en plastique made in Taiwan !" Le santonnier, le vrai, fait tout lui-même. Il crée les décors, les personnages en s'inspirant de la réalité ou de son imagination. Il réalise les moules et apporte à chaque objet une finition personnalisée. Et c'est lui qui assure la commercialisation. Un métier où l'on ne fait pas fortune. La vente est très saisonnière - mais que l'on pratique avec la plus grande liberté - ce qui représente pour Florence une richesse inestimable.

Jacques Armand



Le monde pour studio

Quatre touristes, visiteurs, amateurs, curieux (?) au Palais de la Seigneurie : l'un photographie, l'autre bâille, s'ennuie, déguste une glace ou enlace sa petite amie... Florence et ses musées revisités par l'oeil critique de Jacques Armand. "Le photographe est un peu un voyeur..." Certes, mais il lui arrive aussi de restituer les objets de son délit, comme ce fut le cas lors du Corum des Photographes, organisé les 4, 5 et 6 novembre derniers. Caméraman de profession, Jacques Armand exposait trois clichés en noir et blanc, aux côtés de 99 autres photographes réunis tous niveaux confondus. "L'intérêt de cette manifestation était de me permettre de montrer mon travail sur Montpellier. C'était un peu risqué. Beaucoup de photographes ont hésité en raison de l'absence de sélection". Membre de l'Association "Entrevues", qui regroupe sur Montpellier, photographes amateurs et professionnels, Jacques Armand recherche cependant le feu croisé des regards les plus variés, sur un travail qu'il aborde avec ambition et passion : "Au fond, c'est le public qui choisit ce qu'est une bonne photo. Une image qui accroche miraculeusement les gens ? Le fruit d'un instant décisif, d'une lumière, la signification de l'image, sa forme, sa lecture... le hasard... Il y a deux grandes familles de photographes, ceux qui fabriquent leurs images et ceux qui les prennent. Les premiers travaillent en studio, les deuxième, dont je me rapproche, prend le monde pour studio..."

© Sylvia Fercci

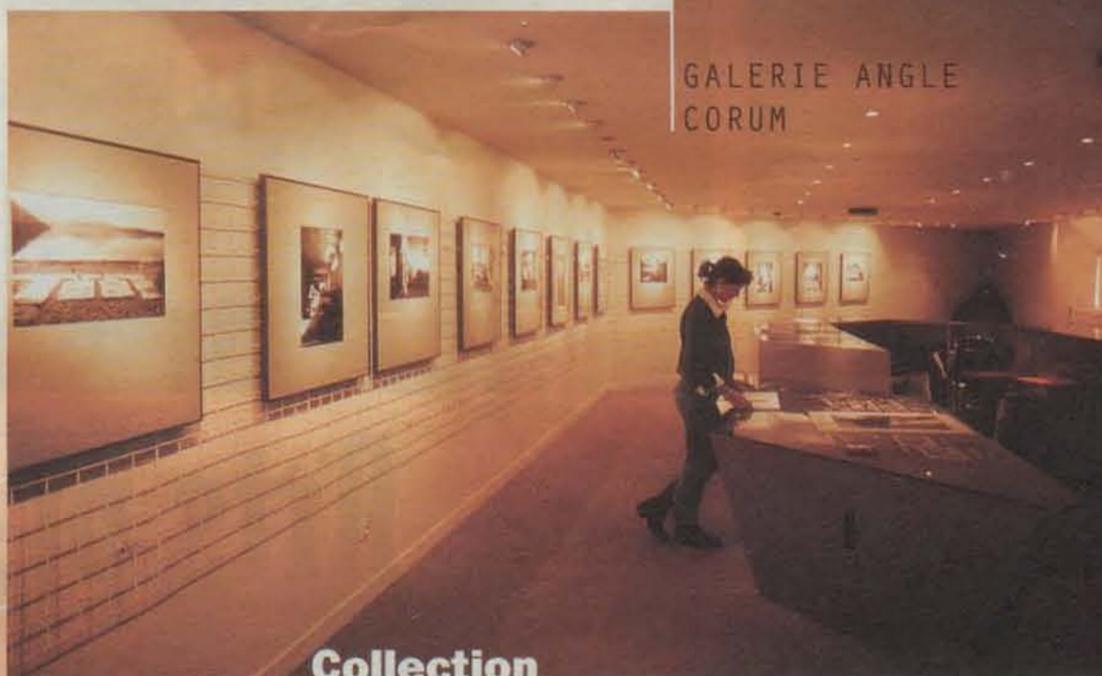
Photo



© Jacques Armand

LE TRIO PHOTOGRAPHIQUE

Marie-Noëlle Diochon, Lenni Van Dinther et Jacques Fournier, constituent ce trio de photographes diplômés de l'École Nationale de la Photographie d'Arles. Fondateurs de l'Association Image Innée, dont le but est de promouvoir la photographie, notamment par des actions pédagogiques et par l'organisation d'expositions, Marie-Noëlle Diochon et Jacques Fournier s'associent avec la hollandaise Lenni Van Dinther pour présenter une exposition où affleurent à la surface de l'image, les "souvenirs et traces, même infimes du passé". Janvier/Février 96
Espace Photo Angle et Hôtel de Varennes



GALERIE ANGLE
CORUM

Collection Montpellier Photo Visions

Créée en 1984, la Galerie Municipale de Photographie "Angle", installée au Corum et dirigée par Roland Laboye, assure auprès du public la promotion de l'art photographique. Neuf expositions organisées en 1994 ont accueilli près de 27.000 visiteurs. Equipée d'une bibliothèque photographique regroupant 250 ouvrages et d'une installation vidéo permettant la visualisation de cassettes accompagnant les expositions, la Galerie est ouverte au public du mardi au samedi inclus de 13h à 19h. Son accès est gratuit. Parallèlement la Galerie informe également le public sur les activités photographiques proposées par la ville (photo club, stages, expositions, écoles...) Le bureau administratif, avec l'atelier de montage, sont installés depuis septembre 94, à l'Hôtel de Varennes, 2, Place Pétrarque, permettant d'utiliser ce lieu parallèlement avec la Galerie pour les expositions.

© Roland Laboye

De nombreuses revues sont consultables sur place. La rétrospective "Montpellier Photo Visions", présentée au public jusqu'au 6 janvier dans ces deux espaces, est composée d'oeuvres extraites du fonds de la Galerie, acquises ou données lors du montage des expositions ainsi que lors de la Biennale Montpellier Photo-Visions. Les images de Sabine Weiss, Bettina Rheims, Jeanloup Sieff ou Robert Doisneau, témoignent ainsi de la diversité et de la qualité des travaux accueillis à Montpellier.

**Collection Montpellier Photo Visions
Jusqu'au 6 janvier
Galerie Angle (Corum)
Montpellier Photo Visions
Hôtel de Varennes
2, Place Pétrarque
Contact : 67.60.43.11**

HOMMAGE À ROBERT EXPOSITION DOISNEAU

Montpellier sera la seule ville française, après Paris, à présenter la rétrospective Robert Doisneau réalisée par le Musée d'Art Moderne d'Oxford et conçue par Peter Hamilton. Du 1er mars au 28 avril, dans le cadre de la Biennale Montpellier Photo-Visions, cette exposition bénéficiera d'un déploiement unique sur quatre lieux (Pavillon du Musée Fabre, Carré Sainte-Anne, Espace Photo-Angle et Hôtel de Varennes. Après Montpellier, l'exposition circulera ensuite au Japon et aux Etats-Unis.





Invitation au Musée Fabre

Invitation au Musée

est à l'occasion de l'opération nationale "L'invitation au Musée" organisée pendant le mois de novembre, que les montpelliérains ont pu apprécier le nouvel accrochage du niveau 2 du Musée, consacré à la collection François-Xavier Fabre. Elève de David, Grand Prix de Rome en 1787, Fabre fut le fondateur du Musée Fabre. Trois œuvres importantes de ce peintre, restaurées à Versailles sont désormais visibles à Montpellier. Il s'agit de "La Mort d'Abel", "Saint-Jérôme" et "Le Soldat Romain au Repos"... Parallèlement, le niveau -1 présente les acquisitions 94/95 réalisées par le Musée. Deux toiles de Gaspar Dughet et François-Xavier Fabre, mais aussi une sculpture de Jean-Antoine Houdon et plusieurs dessins de Passarotti, Monseret, Etienne-Constant Carlin. Ces acquisitions confirment le dynamisme du Musée, soutenu par la Direction des Musées de France et le Fonds Régional à l'Acquisition des Musées.

L'édition du catalogue consacré au Musée Fabre dans la collection des Musées et Monuments de France permet de retracer l'histoire de la collection, ses grandes séquences, depuis la Renaissance à nos jours. Pour Michel Hilaire, Conservateur du Musée, "il paraît à un moment clé de l'histoire de notre Musée, alors que s'achèvent les nouvelles propositions d'accrochage et que les nombreuses campagnes de restauration (depuis deux ans, près de 200 tableaux supplémentaires ont pu être sortis des réserves et présentés au public aux côtés des œuvres majeures), offrent un nouveau regard sur les collections montpelliéraines". L'édition par le Musée d'un petit guide-dépliant devrait permettre au public de redécouvrir une des toutes premières collections de France.

EXPOSITION D'ETE

En attendant une grande exposition inédite en 1997, le Musée Fabre placera l'été 96 sous le thème du "Paysage", illustré par le fonds patrimonial du Musée. L'occasion pour le public de découvrir de nombreuses restaurations et collection unique de 600 dessins jamais présentés auparavant.

LE MUSÉE FABRE À L'ÉTRANGER

La renommée internationale du Musée Fabre se confirme. De nombreux prêts sont effectués chaque année, tant en France qu'à l'étranger. Citons pour derniers exemples, une toile de Zubarán "Sainte-Agathe", prêt au Musée de Sade dans le cadre de l'hommage rendu à Paul-Valéry, mais aussi un tableau de Vouet prêt au Musée de Düsseldorf et des dessins de Matisse présentés à Linz (Autriche)...



Le jardin de l'enclavé - 1984
Musée de NICE



Le grand intérieur au chat, 1979
ZURICH : Galerie Bichofberger

Vincent Bioulès Parcours 1965 - 1995

Organisée du 15 décembre 95 au 18 février 1996, au Pavillon du Musée Fabre, l'exposition hommage rendu au peintre Vincent Bioulès, succède à la rétrospective Jean Hugo, qui a permis d'accueillir 31.000 visiteurs. "Parcours", fait suite à l'exposition du Musée des Beaux-Arts

de Toulon, à laquelle s'ajoutent de nouveaux prêts provenant de collectionneurs français et montpelliérains, offrant ainsi une approche complète du peintre, depuis ses premières œuvres, sa période abstraite et sa participation au mouvement Support/Surface jusqu'à sa production la plus récente. Pour Michel Hilaire, conservateur du Musée Fabre, "Vincent Bioulès est l'un des peintres les plus créatifs de tous les peintres figuratifs français. Il est très lié à Montpellier puisqu'il y est né et qu'il y travaille. Ce qui ne

l'empêche pas aussi d'enseigner à l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris. Il a su reprendre à son compte tout l'héritage de la peinture, de Matisse à Duffy, de Jean-Hugo à Derain, s'inscrivant ainsi dans la grande tradition française des peintres figuratifs. C'est aussi un grand amoureux du Musée Fabre..."

Vincent Bioulès :
Parcours 1965 - 1995
Pavillon du Musée Fabre
du 15 décembre
au 18 février 1996

LES TRAVAUX DU BATIMENT FABRE

Construit à partir de l'ancien Hôtel de Massilian et de l'ancien Collège des Jésuites (1690), le Bâtiment Fabre abrite les services du Musée Fabre et de la Bibliothèque Centrale. Depuis plusieurs années de nombreux travaux de rénovation et d'entretien ont été effectués sur l'ensemble des bâtiments.

1990 : Rénovation des salles rez-de-chaussée et hall : **1.8 MF**

1993 : Aménagement bureaux - Travaux d'électricité et d'éclairage : **1.6 MF**

1994 : Réfection toiture (Bibliothèque Boulevard Bonne Nouvelle) : **1.2 MF**

1995 : Restructuration ancien Collège des Jésuites (plancher, toiture, terrasses) : **8.4 MF**

En 1992, la Ville de Montpellier a financé l'aménagement du Pavillon du Musée Fabre : **12 MF**



Théâtre



THÉÂTRE DU GRIFFY

En attendant le Père Noël

Depuis 1990, le petit théâtre du Griffy, logé au 2 bis de la rue Glaize propose de nombreux spectacles jeune public, mêlant l'univers des contes à l'art magique de la marionnette. Au fil des ans, il s'est affirmé aussi comme un espace attachant de création et de diffusion pour les compagnies régionales. Contes traditionnels alternent ainsi dans sa programmation

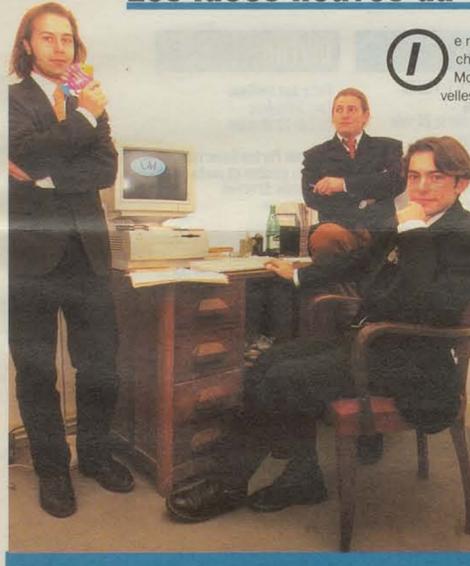
avec des récitals de chants, des spectacles de magie ou de pur théâtre, ouvert à un public plus étendu, de "familles" ou "adultes"... Mais le Griffy n'en oublie pas pour autant sa vocation première, l'espace de rêve voulu et offert aux tous jeunes enfants. C'est ainsi que le dimanche 24 décembre, pour la première fois de sa jeune carrière, toute la troupe du théâtre s'installera sur les planches de la Salle Molière, afin de préparer la venue du Père Noël. Dès 19 heures, les enfants et leur famille sont invités à un spectacle d'une heure trente, animé par quatre artistes talentueux qui composeront un programme mêlant le rire et les rêves, au cours d'une soirée exceptionnelle : suites clownesques de Jean-

Pierre Dargaud, la chèvre de Monsieur Seguin, interprétée par Alain Garcia, trucs et machins magiques de Claude Delsol et les claquettes joyeuses d'Eric Scialo...

Pour tous renseignements :
Théâtre du Griffy
2 bis, rue Glaize
"En attendant le Père Noël"
Inscription obligatoire au
67 66 01 94



Les idées neuves du "Machin"...



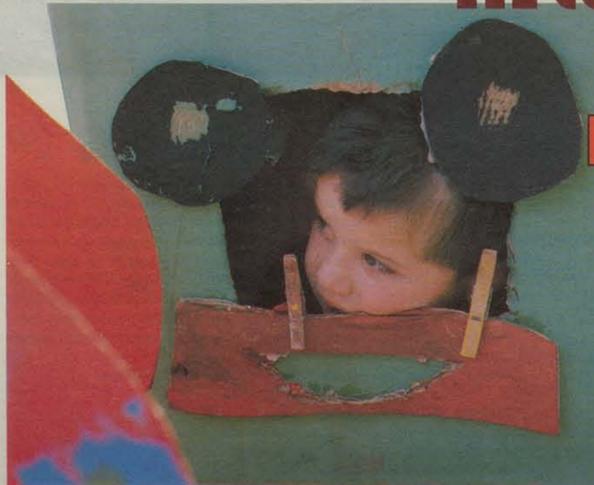
Le nom intrigue un peu... Association "Le Machin" ? On vous l'explique : Les Etudiants Montpelliérains Arrivent Chargés d'Idées Nouvelles... Aaaaahh, c'est donc un sigle !!! Alors on récapitule... Derrière cette appellation bizarrarde se cache en effet l'initiative formidable, intelligente, touchante et courageuse de trois étudiants aliéniés : Bertrand Roussel, Baptiste Houssin et Jean-Noël Colas. Venu poursuivre leurs études sur Montpellier en 1992, ils détectent un manque évident d'associations culturelles spécifiquement étudiantes et décident, deux ans plus tard, de créer leur propre structure. "Le Machin" propose donc un programme de qualité, mêlant conférences et expositions, avec pour objectif avoué de "promouvoir la vie culturelle des étudiants de toutes les universités et des lycées de Montpellier, ainsi que de faciliter leurs échanges". La méthode ? Présenter les travaux d'étudiants inscrits dans les domaines culturels les plus divers (musique, peinture, sculpture, littérature, photographie) en des lieux accessibles à tous... et présenter des manifestations culturelles permettant



aux étudiants de sortir du cadre scolaire et universitaire afin de s'ouvrir sur la ville... L'originalité du "Machin" tient aussi beaucoup à la volonté de décloisonner l'univers étudiant, non seulement de l'Université vers la ville, mais aussi d'une spécialité à l'autre (étudiants en droit, en lettres ou en sciences peuvent être intéressés conjointement par ses programmes...). Qu'il s'agisse des conférences déjà organisées sur la "Dépénalisation de l'usage des stupéfiants", sur les romans de Jean Rouaud, ou de celles à venir sur les métiers de la traduction, l'univers du Marquis de Sade ou sur les applications artistiques et culturelles des connaissances scientifiques et des nouvelles technologies, le choix des thèmes s'établit toujours avec le souci de se rendre accessible au plus grand nombre, tous publics et toutes spécialités confondus. La participation du "Machin" à la fête étudiante, ou la mise en place d'apéritifs musicaux autour de la chanson française, confirment cette ambition première : "montrer que les étudiants peuvent mettre en place des projets culturels en tous genres..."

Association LE MACHIN
Contact : 67 54 12 10

Arts Plastiques



CARRÉ SAINTE-ANNE

Les enfants d'abord

Regarder et faire avec trois fois rien, c'est un peu l'objet de l'atelier exposition accueilli par le Carré Ste. Anne du 21 décembre au 21 janvier. Organisée par la Direction des Affaires Culturelles en collaboration avec les affaires scolaires, la Bibliothèque Municipale et l'Association "Les Recyclades", cette manifestation permettra de présenter une exposition de jouets et d'objets utilitaires réalisés à partir de matériaux de récupération dans plusieurs pays du tiers-monde. Plus de 500 articles seront ainsi exposés (petites voitures en tôle ou boîtes de conserve, oiseaux et avions en bois de cagettes, puisettes à eau en caoutchouc en provenance du Mali, de l'Inde, mais aussi du Burkina

Faso, Maroc, Colombie, Sénégal, Madagascar, Brésil, Mexique, Algérie, Vietnam, Zaïre...) L'APIEU (Association pour l'Initiation à l'Environnement Urbain) et la Maison de l'Environnement de Montpellier s'associent également à cette exposition et présenteront à cette occasion des épouvantails réalisés par des enfants ainsi que des panneaux sur la fabrication du papier recyclé. Un coin atelier sera aménagé dans une réplique de cabane de jardin pour permettre aux enfants, dans un autre partie de la salle, de participer à des ateliers animés par des artistes entre 14h et 17h à partir des matériaux qu'ils auront eux-mêmes amenés (bouteilles plastiques, cartons, vieux jouets, etc...)

Les enfants d'abord
Carré Ste. Anne
du 21 décembre au 21 janvier
Tél : 67 60 82 42

Musique

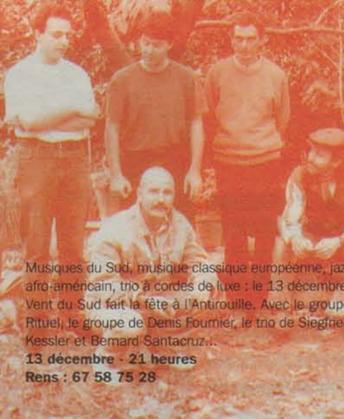
Les bourgeons de ce printemps

Tous les ans, la sélection du Printemps de Bourges est un moment très attendu de la vie musicale locale. Bourges est en effet un formidable tremplin qui a permis à Jacques Higelin, Reg'ys ou plus récemment Shai No Shai de rebondir vers une carrière professionnelle nationale, voire internationale. La sélection qui s'effectuait dans notre région le 18 novembre dernier, dans les locaux de la Salle Victor 2, devait choisir entre les "Electric Buttocks", les "Faunes", les "Cosmic Slop", "Lunatic Age" ou "Odeline Flor"... Résultat des courses : ce sont les quatre "Faunes" (Dominique et Didier Terrieu, Jean-Marc Aunay, Jean-Christophe et Florian) qui iront faire, ce printemps, les belles après-midi de Bourges...

Chanson plus bifluorée

Les prouesses vocales de ce quatuor sympathique les ont rendu célèbres. Joyeux et insolents, ils ont élevé la parodie au rang des Beaux-Arts. Ils ont chanté "La Mer" en verlan, gopérisé "L'Internationale", transformé "La Belle de Cadix" en hymne écologique, parodié Claude François, exhumé "Les Mystères des Voix du Gard", brocardé le folk, ressuscité en vrac et au détail le Music-Hall... Le Zenith les accueille, le vendredi 15 décembre à 20h30. Réservations FNAC

Vent du Sud



Musiques du Sud, musique classique européenne, jazz afro-américain, trio à cordes de luxe : le 13 décembre, Vent du Sud fait la fête à l'Antrouille. Avec le groupe Rituel, le groupe de Denis Fournier, le trio de Siegfried Kessler et Bernard Santacruz...

13 décembre - 21 heures
Rens : 67 58 75 28

LES INSECTES EN CONFÉRENCES

Jean-Henri Fabre (1823-1915) ne fut pas seulement un génial entomologiste et un scientifique rigoureux, mais aussi un humaniste, poète, artiste et philosophe : ces qualités apparaissant dans tous les chapitres des Souvenirs entomologiques, adaptés au Théâtre par Jacques Mazeran et Philippe Berling. Une série de conférences suivra ainsi les représentations du "Pays des Insectes" :

- 15 décembre - 21h 00 : Théâtre Jean Vilar
- 16 décembre - 20h30 : MPT Joseph Ricome
- 18 décembre - 20h30 : Université Paul Valéry/Amphi C
- 19 décembre - 20h30 : Université des Sciences/Amphi 6
- 20 décembre - 20h30 : Faculté de Pharmacie/Amphi A
- 21 décembre - 20h30 : Faculté de Droit/Amphi 007
- 22 décembre - 19h00 : Soirée Agropolis Muséum

Renseignements complémentaires : Théâtre des Treize Vents
Tél : 67 64 14 42

PROGRAMME

CONFÉRENCES

- Table ronde sur les métiers de la traduction avec B. Kreiss, J. Thieriot, K. Wackers, C. Terouanne, J.P. Capitani
Salle d'Etudes de la Bibliothèque Municipale (décembre 95)
- "Après-midi avec le Marquis de Sade avec M. Levers, C. Thomas, P. Roger
Bibliothèque Municipale (janvier 96)
- "Mettre la science en culture" avec Jean-Marc Lévy-Leblond
Bibliothèque Municipale (février 96)
- "Réussir à la Faculté" avec M. Candille
(février-mars 96)
- Table ronde sur la contrainte en littérature avec M. Benabou, H. Matthews et J. Roubaud
(avril 96)

EXPOSITION

- "Histoires de grain"
Travaux photographiques de Romain Cuedy
(janvier 96)

LES MANTEAUX D'HARLEQUIN

Défilé-spectacle des plus beaux costumes réalisés par l'association Les Manteaux d'Harlequin à Mimi la Sardine (1317 Av. de Toulouse) le 14 décembre à 20h00.
Tél : 67 42 00 29

Rambalh, Baleti Occitan Entrez dans la danse...

rambalh en occitan signifie remue-ménage, joyeux désordre. Et c'est incontestablement dans la joie que se retrouvent chaque jeudi soir les sept musiciens du Baleti Occitan Rambalh. Ils ont de 20 à 60 ans, exercent des métiers aussi divers que pâtissier, ergothérapeute, retraité, chercheur ou cadre. Ils comptent même dans leur rang un musicien professionnel mais qui vient là faire de la musique en amateur. Ils viennent du Clapas, de Bourgogne, du Rouergue, de Louisiane, des Cévennes ou du Pays Nantais. Une passion les réunit : la musique et la danse traditionnelles. Malgré la diversité de leurs origines culturelles, ils se situent dans la mouvance du renouveau culturel occitan, convaincus qu'il est essentiel de ne pas oublier ses racines quelles qu'elles soient. Ils puisent leur répertoire aux sources de la tradition mais il n'y a rien de passéiste dans leur démarche. Ils ne sont pas un groupe folklorique en ce sens qu'ils ne se donnent pas en représentation, n'organisent pas de spectacles. Leur objectif est de faire vivre

la fête occitane par la musique et la danse. Munis d'instruments traditionnels, violon, vielle à roue, fifre, flageolet, cabrette, cornemuse, guitare basse, percussions, etc... ils organisent des "Baleti" où bourrées, farandoles, mazurkas, polkas succèdent aux vaises, branles et rondeaux. Les musiciens de Rambalh ont le sens de la fête et le font partager. Avec eux, prenez la cadence, battez la mesure et entrez dans la danse. La magie du Baleti fera le reste !

Contact :
E. TESSIER - 67 57 95 77 (le soir)
H. TURLAN - 67 79 71 43



a g e n d a

CLASSIQUE

Mozart - Chostakovitch
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Armin Jordan
Piano : Maria Joao Pires
Opéra Berlioz
8 et 9 décembre

Falla - Turina - Granados - Albeniz
Piano : Joaquin Soriano
Violon : Jacques Prat
Solistes de l'O.P.M.
Le Corum - Salle Pasteur
Jeudi 14 décembre - 20h30

Hindemith - Haydn - Franck
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Heinz Wallberg
Opéra Berlioz
Les 15 et 17 décembre

Vienne à Montpellier
Concert du Nouvel An
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Friedemann Layer
Opéra Berlioz
Lundi 1er janvier

Beethoven - Messiaen
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Friedemann Layer
Violon : Jacques Prat
Opéra Berlioz
Samedi 6 janvier - 17h

EXPOSITION

Vincent Bioules
Parcours. 1965-1995
Pavillon du Musée Fabre
Du 15 décembre au 18 février

Jean Boudou
Exposition par le Cercle Occitan de Montpellier
Médiathèque Victor Hugo
Du 9 au 27 janvier

Enfants dans la rue
Exposition UNESCO
Centre Epidauré
Jusqu'au 31 janvier

"Il y a 50 ans... la fin de la guerre" et "Déportés à Buchenwald"
Maison de Heidelberg
Du 5 au 21 décembre
Lundi au Vend 9h-12h - 14h-18h

16 - 17 - 18 DÉCEMBRE
BIENVENUE AU CORUM DES PEINTRES

Le Corum des Peintres est une manifestation annuelle organisée par la ville de Montpellier en collaboration avec le Corum. Elle est réservée en priorité aux artistes de la ville et du District, sans sélection, permettant ainsi à chacun d'exposer son travail. Seul le public jugera...

OPERA

Barbe Bleue
Opéra-Bouffe d'Offenbach
Direction musicale : Jérôme Pillement
Opéra Comédie
Du 20 au 24 décembre

DANSE

Soirée Balanchine
Ballet de l'Opéra de Paris
Opéra Berlioz
27 et 28 décembre - 20h30

THEATRE

"Le Pays des Insectes"
d'après les souvenirs entomologiques de Jean-Henri Fabre
Théâtre de Grammont
du 2 au 15 décembre
Théâtre Jean Vilar (15 décembre)
Théâtre G. Philipe (16 décembre)
Agropolis Muséum (22 décembre)

Camus : action poétique
Par le Théâtre Quotidien de Montpellier
Bibliothèque Gutenberg - Salle de lecture
Vendredi 8 décembre - 18h30

Federico Garcia Lorca : action poétique
par le T.Q.M.
Médiathèque Victor Hugo
Vendredi 15 décembre - 18h

Contes et Contrebasse
par Joël Monnier et Michel Bismut
Théâtre du Griffy
Jusqu'au 15 décembre



CINEMA

MÉDIATHÈQUE F. FELLINI
The Passing
Vidéo de création de Bill Viola
Salle Jean Vigo
Samedi 9 déc - 15h

La Comédie Musicale Américaine
Salle Orson Welles
du 12 au 15 déc - 16h et 18h

Sahel Bleu
Lagunes, le sel de la vie
Cinéma du Tiers Monde
Salle J. Vigo
Jeudi 14 décembre - 10h

Rebecca - 1940
d'Alfred Hitchcock
Salle J. Vigo
Jeudi 14 décembre - 16h et 18h

Houla-ko et le fils du soleil et du vent
Cinéma du Tiers Monde
Salle J. Vigo
Jeudi 21 décembre - 10h

Hommage à Jerry Lewis
Film sur support vidéo
Du 26 au 29 décembre - 16h et 18h

Centenaire du Cinéma
Film sur support vidéo
Jeudi 28 décembre - 12h, 14h et 16h

Hommage à J.L. Godard
Salle J. Vigo
Du 2 au 5 janvier - 16h et 18h

Le Chasseur d'Ombres - 74
Salle J. Vigo - Samedi 6 janvier - 15h

Hommage à Franck Capra
Salle J. Vigo
Du 9 au 12 janvier - 16h et 18h

MAISON DE HEIDELBERG
Cine-minute / Minutenkino
Projection de courts métrages de la nouvelle génération de réalisateurs allemands
Jeudi 14 décembre - 20h30
(rue des Trésoriers de la Bourse)

CINÉ CLUB JEAN VIGO
Ten Avery et Cie - Courts Métrages
Centre Rabelais
Jeudi 21 décembre - 20h30

Nuit du Centenaire du Cinéma
Les Oiseaux : A. Hitchcock
The party : B. Edwards
Manhattan : W. Allen
Salle Pasteur - Corum
28 décembre

DIVERS

Foire aux santons
Corré Sainte-Anne
Du 8 au 10 décembre

Journée Portes Ouvertes
Visites guidées et vente de costumes de scène
Opéra Comédie
Samedi 9 décembre - 11h à 18h

Au pays de la Som-Som :
Sonnertes et chansonnettes par les tout-petits - Contes et chansons pour les plus grands par Delphine Aguilera
Bibliothèque Jeunesse - Centre Sully
Mercredi 13 décembre - à partir de 15h30

Noël Russe par le Cirque de Moscou
Le Zénith
Mercredi 13 décembre - 20h30

Antigone de l'Artisanat
Antigone - Place du Nombre d'Or
Du 15 au 17 décembre

10 Millions d'étoiles
Crèche vivante
Place de la Comédie - Parvis de l'Opéra
Samedi 16 décembre

Amitiés Russe
exposition vente
Salle Pétrarque
Samedi 16 décembre - 9h - 18h

Spectacle pour enfants
Association Vase de Miséricorde
Salle des Rencontres
Vendredi 22 décembre - 20h30
(Entrée gratuite)

Nuit de Noël
En attendant le Père Noël...
organisée par le Théâtre du Griffy
Opéra Comédie - Salle Molière
Dimanche 24 décembre - 21h

Crèche de la Garriga
Salle Pétrarque
Du 24 déc au 5 janvier
15h - 19h (entrée gratuite)

Les Aventures de Polichinelle
Cie. Zouac, création 95
Théâtre du Griffy
Du 26 au 31 décembre